



(Photo Turgeon)

NOTRE MONDE MODERNE se meurt d'inactivité et cette dernière engendre l'obésité, l'infarctus, la faiblesse musculaire, la tension nerveuse, l'anxiété. C'est en quelques mots le résumé de la conférence du Dr Gilles Piché, devant les

membres de la Chambre de Commerce d'Arthabaska, réunis lors de leur déjeuner mensuel. Dans l'ordre, le Dr Gilles Piché, l'abbé Gérard Beauchesne, qui a prononcé la conférence-éclair et le vice-président Yvon Verville.

La question soumise au conseil d'Arthabaska

Qu'advient-il de la Villa ouvrière?

ARTHABASKA (C.T.) — Si à la Chambre de Commerce d'Arthabaska on ne perd pas son temps, il faut dire que le maire Robert Noël, y participe activement. Un sujet brûlant d'actualité a été soulevé lors du déjeuner mensuel d'hier, à l'hôtel du Mont St-Michel: la vente de la villa ouvrière.

Etablissons les faits: Le terrain appartient à l'évêché de Nicolet et la bâtisse qui est située sur ce dit terrain a été érigée grâce au travail bénévole de gens d'Arthabaska. Or il est question que l'évêché de Nicolet se débarrasse prochainement de cette bâtisse. La ville d'Arthabaska a donc fait parvenir à Mgr l'évêque une lettre lui demandant d'attendre avant de procéder à la vente. L'é-

vêché a répondu qu'il était prêt à attendre et c'est justement lundi soir le 5 mai que sera débattu au conseil de ville, réuni en assemblée spéciale, le sujet de cette villa ouvrière.

Les mouvements locaux ont besoin de places pour élaborer leurs programmes d'activités. Les Scouts doivent s'aménager un local dans le sous-sol du collège. D'autres mouvements s'improvisent aussi des locaux, incapables de répondre à leurs besoins. La bâtisse de l'évêché serait-elle la solution à ces problèmes? Plusieurs personnes d'Arthabaska croient que si Quant aux conditions d'achat, plusieurs diffèrent d'opinion quant à la somme. Il est vrai que lors de sa construction, des entrepreneurs locaux ont fourni matériaux et main-d'oeu-

vre et ce gratuitement. Il est vrai aussi que plusieurs citoyens de la ville d'Arthabaska ont oeuvré pour l'érection de cette bâtisse. Il semble donc normal que ces gens refusent de voir le tout être vendu à des gens de l'extérieur de leur ville.

Selon le maire Noël, la

population a son droit de veto en ce qui regarde la vente de cette bâtisse, car elle y a plus que tout autre participé activement à son érection. Le maire demande donc à tous les citoyens de la ville d'Arthabaska de se rendre nombreux ce soir à l'hôtel de ville pour cette assemblée spéciale. Que chaque

citoyen prenne ses responsabilités et ensuite on saura dans quelle ligne de conduite agir.

Le message du premier magistrat est plus qu'une invitation, c'est un appel sérieux et des plus motivés. L'évêché de Nicolet attend le rapport de l'assemblée de lundi pour décider.

Le Dr Piché invité de la Chambre d'Arthabaska

La meilleure médecine préventive: des exercices physiques réguliers

ARTHABASKA (C.T.) — No d'inactivité, d'hypokinétisme, notre monde moderne se meurt. Cette même immobilisation

physique prolongée engendre l'obésité, l'infarctus, du myocarde, la faiblesse musculaire, la tension nerveuse, l'anxiété. Par ailleurs les exercices physiques réguliers, tels la course, la marche, la course sur place, la natation produisent des modifications chroniques dans l'organisme humain, telles qu'une diminution de la fréquence cardiaque, de la tension artérielle systolique au repos, une augmentation de la ventilation pulmonaire, du volume cardiaque, de la vascularisation musculaire. C'est ainsi que s'exprime le Dr Gilles Piché, devant les membres de la Chambre de Commerce d'Arthabaska, hier matin à l'hôtel du Mont St-Michel.

Il faut essayer de transformer la masse des gens qui s'écroulent dans l'inactivité, de donner le désir de se vaincre soi-même, de développer sa volonté, de semer l'exemple chez nos enfants, de secouer notre "guenille", de fouetter l'animal qui dort en nous et de prévenir l'écllosion des maladies.

En vous préconisant des exercices oxygénants régulièrement, il sera possible de prévenir les maladies cardiaques et pulmonaires, d'ulcères et de maladies mentales et psycho-somatiques qui sont la contrepartie du vingtième siècle, caractérisée par des loisirs anti-physiologiques dans un milieu automatisé, mécanique.

Il appartient au médecin d'offrir sa collaboration et le fruit de ses études. Il se doit de donner un exemple personnel. Il ne faut pas attendre l'écllosion de la maladie, il faut la prévenir, de poursuivre le conférencier. Le Dr Piché admet qu'il n'est pas un spécialiste en médecine sportive. D'ailleurs il ne s'en trouve pas au Québec. Cependant, le Dr Piché s'intéresse

aux sports depuis sa jeunesse et il avoue lui-même avoir pris goût au conditionnement physique des adultes, à la médecine sportive, après avoir pris connaissance de plusieurs études médicales en ce domaine.

Son but premier, il l'avoue humblement, est de semer les bases d'une discussion subse- quente fructueuse et essayer de transformer les adultes qui s'étiolent dans l'inactivité et ainsi donner le désir de se vaincre soi-même en développant sa volonté. Ainsi on semera l'exemple chez nos enfants et on finira par s'oublier au service des autres.

La réalité de tous les jours

Si vous êtes un individu inactif, obèse, qui fume beaucoup, qui mange beaucoup, qui vous inquiétez au sujet de bien des choses, y compris votre santé, le seul conseil que je puis donner, de continuer le Dr Piché, est de vous payer une bonne police d'assurance, si vous le pouvez encore. Si l'inactivité se poursuit, une maladie guette la population. Il s'en suivra une maladie qui handicaperait l'homme au point de l'empêcher de se mouvoir lui-même.

L'éducateur physique peut contribuer énormément à la santé publique, car il est le pivot de l'équipe, le général. Il est prêt à s'atteler à la tâche gigantesque de procurer à la population adulte un programme susceptible de la conditionner.

Maintenant passons aux chiffres. Il existe deux milles centres de reconconditionnement physique en Russie, deux cent en Allemagne et aucun en Amérique du Nord. Il faut avouer qu'il y a dans la population un éveil à ce problème. Plusieurs associations se sont formées, plusieurs congrès ont eu lieu et des études expérimentales très

poussées sont entreprises dans ce domaine. Chez les cardiaques, il est de plus en plus question d'exercices physiques.

Medecine préventive

L'important dans cette médecine préventive de l'infarctus, selon le Dr Piché, demeure l'élaboration d'un programme collectif ou individuel. C'est la création de centres sportifs, de terrains d'exercices, de pistes de courses, de vélodromes, où les jeunes et surtout les adultes pourront se reconconditionner ou se conditionner.

L'important apparaît au Dr Piché comme le fait de créer une motivation. Il faut être motivé. Il faut avoir une raison qui nous pousse à courir, à marcher, à faire du cyclisme, de la natation, de la course à pied, selon un programme établi à l'avance et prouvé scientifiquement. Tous et chacun peuvent choisir les programmes. Les jeunes comme les vieux, les cardiaques comme les sains, les angineux sous contrôle médical.

Conclusion

Il faut de toute évidence fouetter l'animal qui dort en nous et qui demande pas mieux que d'être activé. Les articulations sont rouillées. Les muscles sont flasques. La graisse tapisse notre organisme. L'abdomen ressemble au ventre des femmes enceintes et il est rond, bedonnant trop souvent. Les maigres d'aujourd'hui en général font de pauvres mannequins.

Le Dr Piché a posé la question suivante, à savoir ce qu'est aujourd'hui un homme en condition physique. C'est l'opposé d'être fatigué pour des efforts ordinaires. C'est être capable d'accomplir sans fatigue un effort prolongé. Le conditionnement physique est plus que de ne pas être fatigué ou simplement être bien: c'est une qualité positive.

Le coeur travaille plus vite et moins efficacement quand vous lui demandez peu à faire que quand vous lui en demandez. En d'autres mots, les coeurs plus forts battent plus lentement.

Enfin le Dr Piché soumet à l'assistance un programme de reconconditionnement physique ce programme est appelé "jogging". Ainsi, il prendra habituellement deux à trois mois d'entraînement pour améliorer la condition physique d'une personne non en condition. Il faut prendre alors les choses aisément et ne pas forcer.

Bref courir c'est vivre une vie biologiquement complète, c'est vivre très près de l'optimum physiologique. C'est l'antidote de l'hypokinétisme, c'est de la médecine préventive, c'est de la médecine sportive, c'est une thérapie cinétique, c'est s'attaquer au coeur du programme de l'inactivité biologique.



(Photo Turgeon)

LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT du terrain de l'Association de chasse et pêche Les Mousquetaires sont commencés. Il y a beaucoup de besogne à abattre mais avec la bonne collaboration de tous et

chacun, le président Germain Girouard, à gauche, s'est dit confiant de pouvoir tout terminer pour l'ouverture officielle à la mi-juin.

Concours de chasse

Les Mousquetaires aménagent un nouveau terrain

VICTORIOVILLE (C.T.) — L'Association de chasse et pêche Les Mousquetaires tenait dimanche sa première activité. Comme il est de coutume, c'était une journée de chasse à la corneille, aux oiseaux noirs et aux siffleurs.

Un temps, inclement devait nuire aux équipes enregistrées le matin mais tout de même le nombre de bêtes abattues et d'oiseaux descendus mérite d'être souligné. Environ une quarantaine d'équipes prirent le départ et devaient rentrer le soir avec un grand total de 234 siffleurs tués, 14 corneilles et 468 oiseaux noirs. Ces chiffres démontrent l'ardeur avec laquelle les participants ont pris à coeur un des sports les plus intéressants: la chasse du printemps.

Dans tout concours il faut des gagnants. Il fut certes des plus difficiles de déterminer les plus méritants. Le jugement final fut le suivant: Siffleurs: Gérard et Robert Paris avec 34. Corneilles: Réal Girouard et Bruno Ducharme avec 6. Oiseaux noirs: la même équipe soit Réal Girouard et Bruno Ducharme. Pour le plus grand total de toutes les espèces, il faut rendre hommage à André Arseneault et Roger Courtois qui dans leur journée, ont tué 88 oiseaux noirs, 5 corneilles, et 9 siffleurs.

Toujours chez les Mousquetaires, un bon nombre d'entre eux se sont rendus au terrain de St-Pierre-Baptiste pour procéder à des travaux d'aménagement. Un terrain de 14 acres ne s'aménage pas sans peine. Il faut enlever la roche, couper un peu ici et là, transplanter des arbres, bref un travail de géant quand on entre sur un terrain tout neuf et qu'on veut en faire un terrain où chaque membre pourra se sentir bien chez lui avec les commodités essentielles.

Le président Germain Girouard, et quelques directeurs ainsi qu'une trentaine d'hommes, tous des bénévoles, se sont rendus mettre la main à la pelle. Il fallait construire un pont

qui enjambe le petit ruisseau à l'entrée du terrain. Des sept heures du matin samedi, on se mettait à l'ouvrage. Une équipe devait ramasser les roches, une autre mettre en place les cercles de métal ou de béton servant à former le pont; une autre devait couper les branches des arbres nuisant soit au travail des hommes, soit aux plans d'aménagement des futurs campings. Tous ces travaux qui se doivent d'être effectués requi-

rent de la part des Mousquetaires une action commune.

Il est inconcevable que sur plus de 300 membres, seulement une trentaine se soient rendus au terrain pour procéder aux travaux d'aménagement. La semaine prochaine, il faudra de nouveau se remettre à la tâche car le travail à abattre demande de nombreuses heures et de nombreux volontaires.

Le président Germain Girouard s'est dit confiant de voir les effectifs prendre de l'ampleur et les travaux nécessaires se réaliser dans un délai des plus raisonnables. A la mi-juin, il y aura inauguration du terrain des Mousquetaires. Pour ce faire il appartient à tous les membres de faire une minime part. Toujours selon M. Girouard, nous aurons le terrain que nous aurons bâti nous-mêmes.

Rencontres vocationnelles à Arthabaska

VICTORIOVILLE (R.L.) — Durant l'année scolaire 1968-69, au Juvénat d'Arthabaska, les Frères Jean-Denis Fortier et Gilles Hébert, préposés à l'oeuvre des vocations, ont organisé 18 rencontres vocationnelles, 301 élèves de 9e, 8e et 7e années ont participé à l'une ou l'autre de ces rencontres. Ils sont venus de trois diocèses (Québec, Sherbrooke, Nicolet) et huit comtés (Beauce, Mégantic, Lotbinière, Nicolet, Arthabaska, Drummond, Wolfe et Richmond).

Ces journées de réflexion comportaient une partie spirituelle et une autre récréative. Des discussions sur la charité, sur la recherche du Seigneur, ainsi que sur l'appel de Dieu, constituaient la partie sérieuse de la journée. Des jeux d'équipes étaient également au programme.

Au dîner, les jeunes échangeaient entre eux et avec les Frères animateurs, chacun ayant apporté sa nourriture. Le souper était pris avec le groupe des juvénats d'Arthabaska. Rappelés en terminant que les examens d'entrée pour septembre 1969 auront lieu les 3 et 10 mai 1969 à 36 rue Beauchesne, Arthabaska.

Des cliniques d'éducation en sécurité

QUEBEC (P.C.) — Des cliniques d'éducation en sécurité, à l'intention des jeunes agriculteurs seront tenues au cours de l'été dans diverses régions rurales du Québec par le service de la sécurité routière du ministère des Transports et Communications avec la coopération du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Cette initiative, qui vise à réduire le nombre et la gravité des accidents causés par les véhicules de ferme, a été annoncée hier, par le ministre des Transports et Communications, M. Fernand Lizotte, et celui de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent.

Trois personnes blessées à la suite d'accidents impliquant des motocyclettes

VICTORIOVILLE (C.T.) — En fin de semaine, deux motocyclettes ont été démolies dans des accidents séparés. Dans le premier, un moto circulant sur la rue St-François a soudainement pris la chef des champs, avec le résultat que M. Morin d'Arthabaska et sa compagne, Mlle Roberge de Victoriaville, se sont retrouvés mal en point. M. Morin a eu une fracture de l'épaule et Mlle Roberge souffre probablement d'une fracture de la jambe. L'agent

Camrè, de la Sûreté municipale, s'est rendu sur les lieux de l'accident.

A quelques milles plus loin sur la route 34, non loin de la salle Victoria de la plage Hamel, un accident similaire est survenu. M. Tardif de Victoriaville, au volant de sa moto Triumph, a pris le champ et s'est fracturé la jambe à deux endroits. Dans cet accident, ce sont les agents Lortie et Laplante de la Sûreté du Québec, qui ont fait les constatations.

Gaston Luneau enait un réunion au cours de laquelle ont été chissés les instructeurs des quatre équipes Pee-Wee et Bantam par la balle molle du secteur Ste-Famille. Immédiatement après avoir suivi une prière des joueurs sur le terrain la joie.

LA SOIRÉE REMISE DES TROPHÉES DE LA LIGUE DE BALLON SUR GLACE DU PRÉSIDENT Normand L'abbé, a annulé un succès formidable au motel ion d'Or.

Il est rumeur que des travailleurs soient candidats aux prochaines élections de la commission scolaire locale. Cette suggestion a été faite lors de la dernière assemblée du comité d'action politique du Conseil central des syndicats nationaux de Victoriaville Inc. (CSN). Des démarches seraient entreprises d'ici la mise en nomination pour que la classe ouvrière soit représentée au sein de la commission scolaire.



(Photos Roland Lemire)

DEUX PERSONNES ont été blessées dans chacune des voitures que nous voyons ci-haut. La photo de gauche représente l'automobile de M. Réjean Nadeau, de Yamachiche. Le véhicule a eu le toit arraché complètement et son conducteur s'en est tiré avec une fracture de l'épaule. Photo de droite, l'automobile de Daniel Mineau, 23 ans,

de Trois-Rivières, qui a eu le côté droit enfoncé. Mlle Hélène Drouin, qui prenait place dans ce véhicule, a subi une fracture du bassin et a été transportée à l'hôpital Ste-Marie, de Trois-Rivières. Les deux automobiles accusent de lourdes pertes matérielles.

SALLE À MANGER

PLACE ROYALE
15^e ÉTAGE
Le buffet froid du dimanche, un congé pour madame.

Pour dames seulement.

Il a été conçu pour la main d'une dame. Et pour attirer son regard. A l'intérieur, la fameuse cartouche Parker d'acier. Offrez-le à une maman pour la Fête des mères.

LE PARKER TIARA \$2.95
Prix de détail suggéré



PARKER

P.V. Ayotte

LIBRAIRIE - IMPRIMERIE
1465, Notre-Dame
Trois-Rivières
376-2538

Bijouterie

A. J. BERGERON
112 rue Des Forges
Trois-Rivières
Tél.: 375-3264

A Pointe-du-Lac samedi soir

Deux accidents en moins d'une heure d'intervalle

POINTE-DU-LAC (R.L.) — Deux accidents de la route, qui sont survenus en moins d'une heure d'intervalle, ont causé des blessures à deux personnes en

plus de faire pour plusieurs centaines de dollars de dégâts aux voitures impliquées.

Les deux collisions se sont produites à Pointe-du-Lac, samedi soir, le premier aux environs de 10h45 et le second vers 11h30. Des agents de la Sûreté du Québec, détachement de Trois-Rivières, ont été appelés à faire les constatations d'usage.

Une jeune fille de 23 ans, Mlle Hélène Drouin, domiciliée au

2430 rue Pelletier, à Trois-Rivières, a subi des blessures lorsque la voiture dans laquelle elle avait pris place est entrée en collision avec une autre, samedi soir, à Pointe-du-Lac.

Mlle Drouin, qui souffre de coupures au visage et d'une fracture du bassin, a été transportée d'urgence à l'hôpital Ste-Marie, de Trois-Rivières, par les ambulanciers de la maison Julien Philibert.

Au moment de l'accident, elle était passagère dans la voiture conduite par M. Daniel Mineau, 23 ans, du 1010, St-Maurice, à Trois-Rivières. Ce dernier s'en est tiré indemne de même que M. Fernand Lambert, 44 ans, du 181 Boul. Est, à Louiseville, conducteur du second véhicule.

L'agent Roland Beaulieu, de la SQ de Trois-Rivières, a fait les constatations d'usage.

Toit arraché

Une automobile a eu le toit complètement arraché, samedi soir, à Pointe-du-Lac, lorsque son conducteur a enfoncé l'arrière d'un camion, sur la route 2, près du restaurant Chez Georges.

Le conducteur, M. Réjean Nadeau, de Yamachiche, a subi des blessures assez sérieuses qui ont nécessité son transport à l'hôpital. Il a subi une fracture de l'épaule.



(Photo Roland Lemire)

VOICI L'INTERIEUR DE LA CHAMBRE où un incendie s'est déclaré, samedi soir, au 750 rue Gringras.

Mme Denis Chabot venait à peine d'aménager

Un incendie cause de lourds dégâts

par Bernard CHAMPOUX

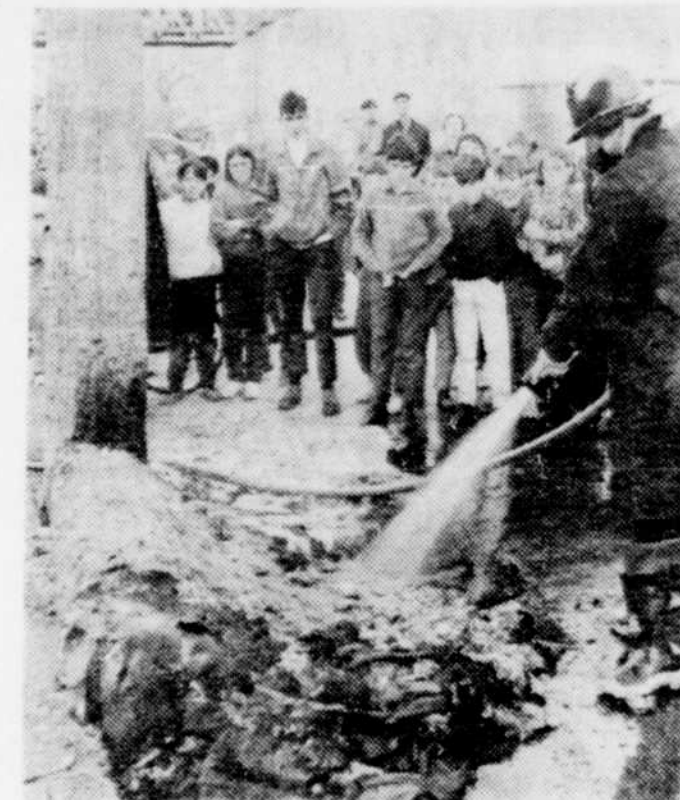
TROIS-RIVIERES — Un incendie ayant apparemment origine dans un matelas, a considérablement endommagé, samedi, à l'heure du souper, la maison de M. Joseph-A. Guay, sise à l'angle des rues Gringras et St-François d'Assise, à Trois-Rivières.

Le feu a éclaté dans la demeure de Mme Denis Chabot qui venait à peine d'aménager dans l'un des logements du troisième étage au 750 rue Gringras. Personne ne se trouvait au foyer au début du sinistre et les pompiers durent enfoncer les portes à leur arrivée.

Devant l'ampleur des flammes qui faisaient rage dans une chambre à coucher, tous les locataires de la maison ont craint le pire et ils ont sorti à l'extérieur plusieurs effets personnels et articles vestimentaires mais heureusement, la rapide intervention des sapeurs du poste no 2 a permis de confiner l'incendie où il avait débuté au troisième plancher.

Tous les biens de la famille Chabot ont subi de lourds dégâts tandis que les logis occupés par Mme H. Corriveau, Mlles Bernadette et Lorraine Guay ainsi que par M. Maurice St-Pierre ont été endommagés par l'eau et la fumée.

blessé à une cheville en tentant d'enfoncer une porte de la demeure de Mme Chabot. Il a pris cette initiative après avoir entendu quelq'un lancer un cri à l'effet qu'il y avait deux enfants à l'intérieur. L'un des pompiers, muni d'un masque à oxygène,



(Photo: Roland Lemire)

UN SAPEUR ARROSE DANS la rue le matelas qui serait à l'origine de l'incendie.

L'épouse de M. St-Pierre a dû être transportée à l'hôpital pendant l'incendie à la suite d'une défaillance cardiaque. Les ambulanciers de la maison Rousseau et Frère s'étaient rendus sur les lieux à cette fin.

Un jeune homme du Cap-de-la-Madeleine, Michel Richard, demeurant au 244 rue Des Cheneaux, a également pris le chemin de l'hôpital quand il s'est

pénétré dans le logement pour constater que personne ne se trouvait prisonnier des flammes.

De nombreux curieux ont accouru sur les lieux du sinistre et ont été à certains moments le travail des pompiers, qui étaient dirigés par le directeur adjoint Roland Poitras et le capitaine Wilson Massicotte.

L'École d'Agriculture intégrée à la Régionale?

STE-ANNE DE LA PERADE (B.C.) — L'École d'Agriculture de La Pérade devrait normalement s'intégrer à la commission scolaire Régionale des Vieilles Forges d'ici le mois de juillet.

C'est dans le but de bien préparer cette intégration qu'un comité a été formé vendredi dernier et sa tâche consistera à mettre sur papier une entente devant assurer la survivance d'un type d'enseignement qui prépare des exploitants de ferme compétents tant sur le plan technique qu'économique.

Il va sans dire que c'est d'abord l'enseignement actuel qui s'intègre, mais il est permis de croire que le succès ou l'échec de ce projet influencera directement la mise en place et l'avenir des options agricoles dans un futur système de polyvalence.

Le rôle du comité ne se limitera donc pas à la simple étude des modalités de transfert de juridiction de l'enseignement en cause, mais touchera le choix du site de l'implantation des options agricoles dans toute la région économique et tout particulièrement sur la rive-nord, territoire des commissions scolaires régionales de la Mauricie et des Vieilles Forges.

Ce comité verra son travail facilité par le fait que de nombreux documents ont été préparés précédemment sur l'enseignement agricole tant au niveau local qu'au niveau provincial: citons les mémoires de l'UCC et de la Corporation des Agronomes de la région vers 1960 et plus récemment, la cellule régionale de La Pérade du comité d'étude de l'Enseignement Professionnel Agricole remettait un volumineux rapport dont plusieurs chapitres sont encore d'actualité.

On s'attend de plus que la Mission de l'Enseignement Agricole fasse accepter sous peu son rapport ce qui pourra servir de guide pour l'implantation des options agricoles dans les différentes institutions polyvalentes pouvant dispenser ce type de formation.

Selon le directeur de l'École d'Agriculture de La Pérade, M. Pierre Ferron, agronome, «moins en moins de jeunes s'orientent vers l'agriculture parce qu'ils peuvent se diriger ailleurs. "Ne pouvons-nous pas croire que de plus en plus des jeunes gens issus de milieux urbanisés se donneront une formation agricole pour devenir de véritables exploitants ou encore des travailleurs dans les services para-agricoles" de dire M. Ferron.

Faut-il encore former des agriculteurs? Les jeunes veulent-ils encore devenir agriculteurs? Ce sont deux questions primordiales auxquelles devront répondre les membres du comité d'intégration.

MARDI



Martin Bergeron
... "mardi" bon spécial
Semi-lustré.
Blanc-Bleu.
1 seule couche suffit.

Reg. 19 15
"Mardi" bon spécial
\$ 6 75
221, Des Cheneaux — Cap
376-6152
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

SPECIAL

1 robe (unie) 99¢
Nettoyée et pressée.
4 chemises \$ 1 00



Nous allons chercher et livrons rapidement.

EXAMEN DE LA VUE

Pour rendez-vous, Tél.: 375-3871 — 375-2944

Dr Lanouette et Morin
Optométristes
1104, Des Forges (Édifice Reitman) Trois-Rivières

VERRES DE CONTACT



Pour tous vos problèmes
— Assurance-vie
— Salaire ou maladie
— Groupe, fonds de pension
— Assurance-accident
Spécialité: Analyse de succession.
Sur tous nos plans, bénéfices exclusifs de prestation complémentaire pour décès après invalidité.

RÉGINALD DUBOIS
Rés.: 375-9184
Buz.: 375-8311
LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE

NOTAIRE

LIONEL MARTIN
B.A., LL., L.
Licencié en droit
153, rue Laviolette T.R.
375-7733

ANNONCE

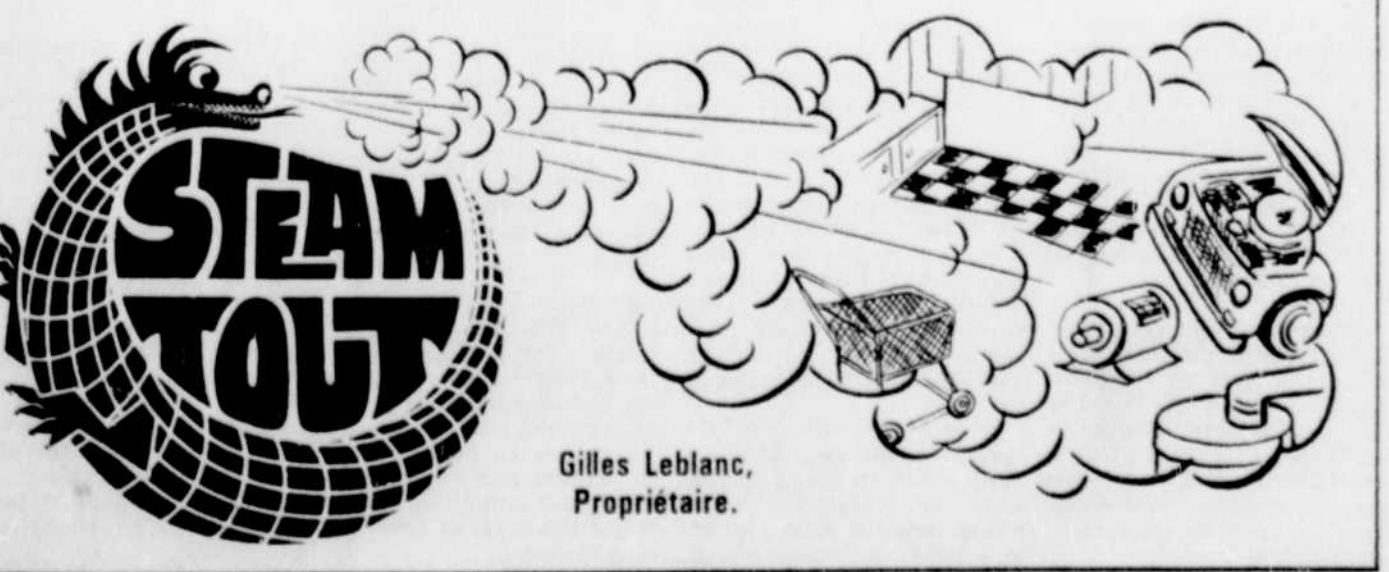
Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Sapeurs simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTREX, poudre alcaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne racontez jamais, assainit l'haleine. La poudre FASTREX se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Tout ce que vous ne réussissez pas à nettoyer... notre équipement nous permet de le faire rapidement.

Filtre à graisse, compresseurs, accessoires en acier inoxydable, carrosse, chambres froides, Planchers huileux. Moteurs, tracteurs de remorques, remorques, refroidisseurs à lait, machinerie lourde.

UN SIMPLE APPEL A
375-9468
127, St-Georges - Cap-de-la-Madeleine



Gilles Leblanc, Propriétaire.

PROPRIETAIRES, COMMENT OBTENIR L'ARGENT DONT VOUS AVEZ BESOIN

- l'achat d'une maison
- la consolidation de dettes
- des vacances rêvées
- l'éducation familiale
- une nouvelle voiture, des accessoires
- toutes autres dépenses indispensables

Adressez-vous à Canadian Acceptance pour un prêt de deuxième hypothèque sur votre maison — c'est un moyen sûr et judicieux de tirer parti de l'investissement que vous avez déjà fait sur votre maison et de l'employer à un autre bon usage.
Paiements mensuels raisonnables. Jusqu'à 15 ans pour remboursement. Pas d'escompte, de charges additionnelles ni de frais imprévus, et vous pouvez rembourser votre prêt à n'importe quel moment. Appelez sans tarder votre bureau de Canadian Acceptance.

C.A.C. Realty Limited une filiale de
CAC CANADIAN ACCEPTANCE
CORPORATION LIMITED

1685, rue Royale Trois-Rivières 376-2513
774, 4^e Rue Shawinigan 537-7275
191 est, rue Notre-Dame Victoriaville 752-9766



DENIS PINET

Spécial de Mai Voile Tergal

106" Base Cornely
Reg. \$8.50 SPECIAL 3 99



Décoration d'intérieur.
490, Bonaventure
Tél.: 374-7828
Stationnement à l'arrière
473, Niverville.

Donald Gordon est décédé

MONTREAL (PC) — Donald Gordon, celui qui fut simple ouvrier d'usine avant de devenir président des chemins de fer du Canada national puis président de la British Newfoundland Corp. Ltd, est mort vendredi soir, à l'âge de 67 ans, des suites d'une crise cardiaque à son domicile de Westmount, à Montréal.

La mort l'a surpris la nuit, alors qu'il dormait. Ses funérailles auront lieu mercredi. Le service funèbre sera célébré à la Melville Presbyterian Church et l'inhumation aura lieu au cimetière du Mont-Royal.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Norma Hobbs, et son fils Campbell, ainsi que deux autres enfants, Donald Ramsey et Michael Huntley, nés de son premier mariage avec Maisie Barter, décédée en 1950.

Biographie

Né le 11 décembre 1901 à Oldmeldrum, en Ecosse, il est arrivé au Canada, en immigrant, en 1914. Ses débuts au Canada furent très modestes. Il a travaillé dans une usine, comme ouvrier pour le maître salaire d'un dollar par jour.

De l'usine, il a passé à la banque et, de là, au service du gouvernement où, pendant la deuxième guerre mondiale, il a été président de la commission



M. Donald Gordon

de contrôle des prix. Il a joué un rôle de premier plan dans la mise sur pied de la Banque du Canada.

En janvier 1950, il était alors âgé de 49 ans, soit 36 ans après son arrivée au Canada, il était nommé président des chemins de fer du Canada national, ou pendant 17 ans il a dirigé la plus grosse entreprise ferroviaire de l'Amérique du Nord, estimée à quelque \$3 milliards. A ce titre, il avait la responsabilité de tout un empire: 124.000 employés, 120.000 fourgons de marchandises, 7.000 ponts, 5.000 gares, 3.000 wagons de passagers, 3.000 locomotives et des voies ferrées assez longues pour faire le tour de la terre au niveau de l'équateur.

Fin 1966, il prenait sa retraite, mais, deux mois plus tard, soit le 1er mars 1967, il était nommé président directeur-général de la Brinco, et président de la Churchill Falls Labrador Corp. Ltd, filiale de la Brinco, qui construit actuellement, dans le centre du Labrador, un complexe hydro-électrique évalué à 950 millions.



CETTE PHOTO ILLUSTRE bien la violence de l'accident

ayant coûté la vie dimanche matin à MM. Aurèle Dantigny et Raymond Massicotte, à Champlain.

Au sein de l'Union nationale

La majorité appuie le premier ministre, M. J.-J. Bertrand

par André BELLEMARE

QUEBEC (PC) — La très grande majorité des ministres et députés de l'Union nationale a accordé son appui au premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, lors de l'ouverture de la campagne de ce dernier à la direction du parti, samedi à Québec.

Dans le discours inaugural de sa campagne, M. Bertrand s'est proclamé à la fois nationaliste et fédéraliste, c'est-à-dire "québécois à 100 pour cent et Canadien à 100 pour cent".

M. Beaulieu doit remettre sa démission comme directeur général du parti, aujourd'hui, afin de travailler en faveur de M. Bertrand.

L'UN doit tenir un congrès de nomination les 19, 20 et 21 juin prochains pour choisir un successeur à l'ancien premier ministre Daniel Johnson, décédé le 26 septembre dernier.

Slogan contre slogan

Face au slogan "force, autorité, stabilité" adopté par le plus sérieux rival de M. Bertrand au prochain congrès, le ministre de l'Éducation, M. Jean Guy Cardinal, l'actuel chef de l'UN a opposé le thème "dialogue, décision, action".

M. Bertrand a beaucoup insisté sur la nécessité de dialogue, tant en vue d'assurer une véritable démocratie de participation au Québec, que d'améliorer des relations avec le fédéral, dans le but de réviser la constitution canadienne.

Le premier ministre a dit qu'il met au service de la population du Québec ses 21 ans d'expérience politique et qu'il continuera d'agir en fonction de "Québec d'abord".

Abordant la question de la réforme constitutionnelle, le chef politique de 52 ans a précisé que ses préférences vont dans le sens d'un Québec fort qui puisse continuer d'adhérer à l'ensemble canadien, grâce à

une structure fédérale nouvelle et mieux adaptée aux dimensions multiples territoriales, économiques et culturelles du pays.

"J'aime le Québec, j'aime la langue française et la culture française, qui font partie de ma vie, a poursuivi M. Bertrand, mais faut-il saborder tout un pays pour accomplir une mission qui est la nôtre? Je dis que non".

M. Bertrand a répété que les éléments indépendantistes n'ont pas leur place au sein de l'UN. "Si j'étais séparatiste, a dit le premier ministre, je me sentirais beaucoup plus à l'aise dans un parti séparatiste. Il y en a, d'ailleurs, un qui s'affiche comme tel sur la place publique.

Réformes

Le chef du gouvernement québécois a également abordé les questions de la réforme parlementaire et de l'économie.

Il a dit croire être en mesure de poursuivre les réformes parlementaires avec tous ses collègues après 21 ans de vie parlementaire, "réformes nécessaires qui feront de notre parlement un instrument moderne et efficace au service de la communauté québécoise".

Interrogé sur la possibilité d'élections générales à l'automne, s'il est confirmé dans ses fon-

ctions de premier ministre du Québec, M. Bertrand a dit qu'il était toujours prêt à faire face à une élection générale.

Un total de 24 ministres et députés étaient parmi les représentants des 108 comités de la province et l'organisation de M. Bertrand a reçu des télégrammes d'appui de la part de 17 autres membres du caucus de l'UN.

Un des plus importants appuis que s'est gagné le premier ministre Bertrand est celui du ministre de l'Immigration, M. Mario Beaulieu, ancien organisateur en chef du parti et directeur général de l'UN.

En plus des 41 députés et ministres qui ont signifié leur appui à M. Bertrand, il faut ajouter les cinq membres du comité d'organisation du congrès et le président de la Chambre, M. Gérard Label, qui demeure neutre.

Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Maurice Bellemare, ne s'est pas prononcé, et le député de Maison-Neuve, M. André Leveillé, est le troisième candidat à la direction du parti.

M. Bertrand, selon les observateurs, a réussi à provoquer l'enthousiasme des quelque 200 organisateurs et parlementaires.

Il semblait lui-même complètement dégoûté et sûr de lui.

M. Bertrand a assuré que la course à la direction de l'UN se fera sous le signe de la démocratie.

Le premier ministre, conversant avec des journalistes, a même souhaité "bonne chance à ses opposants", en ajoutant qu'il était certain de gagner la course.

En fin de semaine

Huit personnes fauchées dans des accidents

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Les accidents de la route ont été particulièrement meurtriers, en fin de semaine, dans la région.

Huit personnes ont trouvé la

mort et pas moins de onze autres étaient blessées dans quatre de ces accidents. On comptait huit accidents à l'heure d'aller sous presse.

Le plus meurtrier accident de la circulation a survécu en fin de semaine, est celui qui s'est produit à Lavaltrie et dans lequel trois personnes ont été tuées et cinq autres blessées peu après que deux autres personnes aient perdu la vie dans un autre accident survenu à proximité de la même municipalité, samedi matin. Les victimes de ces deux accidents sont M. André Blais, 20 ans, 578 St-Hubert, Ville de Laval, M. et Mme Henri Provencher, 227 rue Jean Lalot, Ville La Salle, et M. André Perreault, 25 ans, 9519 St-Denis, Montréal et Mme Aline Sicard, 35 ans, 432 Boulevard Manseau, Joliette.

Mais le plus horrible de ces accidents est certainement l'embarquée d'une automobile survenue vers 2h.45 dimanche matin, sur la route No 2, dans la municipalité de Champlain. Les deux occupants de l'automobile ont été tués, l'un d'eux transpercé par un madrier du parapet d'un pontceau. Ce sont M. Aurèle Dantigny, 35 ans, 600 Notre-Dame, Champlain et M. Raymond Massicotte, 24 ans, de St-Luc-de-Vincennes.

Un homme a été tué dans une collision, à St-Charles-de-Mandeville, et six personnes ont été blessées. M. Patrice Côté, 38 ans, de Montréal, a perdu la vie dans cette collision. Les occupants de la Volkswagen impliquée dans l'accident furent gravement blessés. Ce sont: M. Jacques Girard, 22 ans, de Pointe-aux-Trembles, le conducteur, le jeune Richard Côté, 6 ans et sa soeur Johanne 5 ans. Les deux occupants de l'autre automobile furent légèrement blessés. Il s'agit de M. Laurent Arseneault, du rang Mastigouche, de St-Charles-de-Mandeville et de M. Gratien Arseneault, 36 ans, domicile 174 rue St-Georges, à St-Gabriel.

À Berthierville, un accident a causé des blessures à deux personnes. Quant à l'accident survenu à Ste-Elisabeth, il s'agit d'un piéton heurté par une voiture M. Atchez Pelland du 1840 nord du rang Larivière, à Ste-Elisabeth, a été blessé par une voiture que conduisait M. Gérard Adam, 387 Nord, rue St-Charles, Joliette, alors qu'il déambulait en face de sa demeure.

Puis, en dernière heure, hier

soir, on apprenait qu'un autre accident de la circulation aurait causé des blessures à cinq personnes vers 9h. p.m., à Baieville, dans le comté d'Yamaska. Il a été impossible d'en savoir davantage au sujet de cet accident avant de mettre sous presse.

Le, dans le comté d'Yamaska. Il a été impossible d'en savoir davantage au sujet de cet accident avant de mettre sous presse.

Deux morts dans une terrible embardée

CHAMPLAIN (B.C.) — L'embarquée d'une automobile vers 2h.45 dimanche matin sur la route No 2 dans la municipalité de Champlain a causé la mort de ses deux occupants.

Il s'agit du conducteur M. Aurèle Dantigny, 35 ans, du 600 rue Notre-Dame à Champlain, un père de famille de deux enfants, et de son compagnon M. Raymond Massicotte, 24 ans, de St-Luc-de-Vincennes. Tous deux ont été tués sur le coup.

La voiture dans laquelle se trouvaient les victimes a quitté la route pour entaquer le parapet d'un pontceau et ensuite aller s'arrêter dans un ruisseau gonflé par la crue des eaux. La mort avait fait son oeuvre au moment de l'arrivée des secours.

L'un des occupants reposait alors sur le siège arrière ayant eu le corps transpercé par une pièce de bois provenant du parapet. Il a fallu faire appel à une remorque pour dégager les deux corps de l'amas de ferraille qui était devenu le véhicule. Les ambulanciers de la Maison J. D. Garneau ont transporté les victimes à l'hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine où le docteur Marcel Nadeau constata leurs décès. Par la suite, les corps ont été conduits à la morgue Garneau et c'est à cet endroit que le coroner du district, M. Grégoire a institué un simple cas de recherches en marge de cette tragédie routière.

Priorités et fiscalité

Stanfield voit le besoin d'un accord

JOLIETTE — Alors qu'il était de passage dans la région de la circonscription de Joliette hier, le chef du parti conservateur monsieur Robert Stanfield a porté la parole à Joliette lors d'un banquet organisé en l'honneur du député fédéral de la circonscription M. Roch Lassalle.

Cette soirée s'est tenue au restaurant Kambo de Joliette alors que quelque 700 personnes étaient réunies pour honorer le député de Joliette à la Chambre des Communes M. Lassalle.

M. Stanfield a souligné lors de son allocution que le ministre Hellyer était le bras droit du premier ministre M. Trudeau. Au cours de sa causerie, M. Stanfield a également dit qu'il est absolument nécessaire qu'on

en vienne à un accord sur les questions de priorité et les questions de partage fiscal.

"Il est urgent que les gouvernements provinciaux et fédéral coopèrent vraiment dans le choix des priorités et sur la question de partage fiscal ne peut plus attendre et-il faut remarquer.

En tant que chef du parti conservateur, je dois dans la mesure de mes moyens, a souligné M. Stanfield, apporter ma contribution afin d'atténuer les tensions et les divisions qui existent entre canadiens. Cela veut dire que je dois inciter mes compatriotes des autres provinces à mieux comprendre vos problèmes.

SOMMAIRE AUJOURD'HUI

Classées	16 - 17
Convocations	16
Courrier de Mamie	10
Plume et plumeau	10
Polichinelle	3
Radio-T.V. Cinéma	9
Sports	11 - 12 - 13

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Une fille aux cheveux longs a un garçon aux longs cheveux: "Comment veux-tu que papa s'inquiète de nous voir ensemble? Il te prend pour une fille!"

Crémère en Trois-Rivières
174-5914
Le service qui ne fait pas attendre.

La politique provinciale

Les créditistes n'ont pas encore pris de décision

OTTAWA (PC) — Le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, a fait savoir samedi qu'il n'avait rien à communiquer immédiatement au sujet d'une réunion du bureau directeur du parti qui a rempli toute la journée et qui portait sur une entrée possible du Ralliement créditiste dans la politique provinciale québécoise.

M. Gilbert Rondeau, député de Shefford aux Communes, a indiqué que la réunion n'avait arrêté aucune décision à ce sujet. Des députés créditistes ont déclaré dans des interviews qu'a-

vant de prendre une décision sur un engagement dans la politique provinciale québécoise, ils souhaiteraient qu'un sondage fût fait dans une trentaine de comités du Québec pour établir si le Ralliement avait des chances de faire élire des candidats à l'Assemblée législative du Québec.

Un des débuts d'une entrée des créditistes dans la politique provinciale au Québec serait, affirmé des députés du Ralliement, de faire la lutte en faveur du fédéralisme contre le Parti Québécois dirigé par M. René Lévesque.



LA COUPE STANLEY AUX CANADIENS de Montréal pour la 16e fois. Le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale de hockey, présente la coupe Stanley, emblème du championnat des éliminatoires

du plus fort circuit au monde, au capitaine Jean Béliveau pendant que le reste de l'équipe assiste à la présentation. Les Canadiens ont alors éliminé les Blues de St-Louis en quatre parties de la série finale.

(Téléphoto PA)

Fermeture de l'usine de chemises

M. Beaudry bien disposé à l'endroit de la ville

LA TUQUE (M.A.) — Le premier magistrat de la ville de La Tuque, M. Lucien Filion, s'est rendu, au milieu de la semaine, dans la capitale provinciale, où il a eu l'occasion de rencontrer le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, ainsi que M. André Leduc, député de Laviolette. Les

hommes politiques en ont profité pour discuter une fois de plus de la situation provoquée par la fermeture de l'usine de chemises locale, propriété de la Canadian Converters. Le maire Filion nous a dit que le ministre Beaudry était déjà parfaitement au courant du problème, mais qu'il a pu se sensibiliser davantage aux répercussions et aux conséquences de la fermeture de l'usine. M. Filion a pu constater que le ministre était extrêmement bien disposé en autant que ses possibilités le lui permettent dans les limites du gouvernement provincial.

Il faut néanmoins comprendre que le problème de l'usine ne touche en

rien la responsabilité du gouvernement provincial, étant donné que l'affaire en est strictement une d'ordre fédéral. Ceci s'explique par le fait que les raisons qui ont entraîné la fermeture de l'usine sont dépendantes du gouvernement fédéral qui, par ses lois sur l'importation, a entraîné une hausse considérable des importations dans le domaine du textile. La participation de M. Beaudry, pour tenter de régler ce problème à La

Tuque, est purement incidente et nous devons nous pénétrer de l'idée que cette collaboration du gouvernement provincial ne peut se faire qu'en autant que certaines circonstances spéciales le permettent. "Personnellement, a dit le maire Filion, j'espère que cette collaboration du gouvernement provincial nous apportera quelque chose, bien, encore une fois, que ce problème ne soit pas de sa juridiction officielle".

Un simple cas de recherche sur la mort de M. Bergeron

LA TUQUE (G.H.) — Un simple cas de recherche a été institué par le coroner de district, le Dr Jacques Bergeron, dans le cas du décès de M. Omer Gagnon de St-Adelphe, qui était tombé d'une draine à moteur du CN au lac Dery, à quel-

que 35 milles au nord de La Tuque, vendredi soir dernier. C'est après avoir pris connaissance des faits et avoir questionné le seul témoin, M. Alfred Champagne, de St-Adelphe, qui accompagnait M. Omer Gagnon sur la draine. Ce dernier a en effet révélé s'être aperçu que son compagnon manquait à l'appel et a fait marche arrière pour le retrouver à quelque 2500 pieds.

L'enquête concernant cette affaire a été menée par le caporal Guillemette Alarie, de la Sûreté du Québec, en collaboration avec M. Eugène Tassé, enquêteur pour le CN.



MME LUCIE T. ARBOUR était la conférencière au dîner-causerie hebdomadaire du club Rotary de La Tuque. A l'occasion de la semaine de l'enfance inadaptée, Mme Arbour a parlé de la situation actuelle de l'enfance

inadaptée à La Tuque. Nous la voyons ici aux côtés de M. Georges Matte (gauche) et de M. Léon Thibodeau, président du Rotary. M. Raymond Chevré prend place à l'extrême droite.

Mme Arbour invitée du club Rotary

L'enfant inadapté a le droit de se développer selon ses capacités

LA TUQUE (G.H.) — "L'enfant inadapté a le droit inné de se développer selon ses capacités". C'est en ces termes que Mme Lucie T. Arbour s'adressait aux membres du club Rotary de La Tuque lors du dernier dîner.

La responsable de l'enseignement à l'enfance exceptionnelle à La Tuque a continué sa conférence en révélant que selon le rapport Parent, l'enfant inadapté ou enfant exceptionnel est l'enfant dont le développement physique, intellectuel, affectif ou social ne suit pas le rythme normal et que pour cette raison, ne peut profiter pleinement du programme scolaire régulier et des cadres ordinaires de l'enseignement.

Mme Arbour a insisté sur les stages de travail organisés pour les exceptionnels. Ces stages de travail sont organisés par les éducateurs en collaboration avec les employeurs éventuels. Par les stages, l'enfant a l'opportunité de mettre en pratique la formation acquise à l'école. Sa participation dans le monde du travail lui permet de prendre conscience de sa valeur, de son utilité dans la société. Ce lui

permet également de s'accepter tel qu'il est, d'accepter les autres et de se faire accepter par eux, ce qui n'est pas une mince affaire.

L'entrée en contact avec d'autres personnes que ses éducateurs habituels lui donne la possibilité d'affirmer sa personnalité et le fait d'avoir certaines responsabilités augmente sa confiance déjà presque inexistante.

La collaboration de l'em-

ployeur et de la responsable aide à améliorer le rendement et la personnalité du stagiaire. Cet employeur devient de ce fait un éducateur. L'enfant a droit à l'éducation. L'enfant inadapté a un droit inné à se développer selon ses capacités. Ce droit s'applique à tout enfant handicapé, quelle que soit la sévérité de sa déficience.

La conférencière a terminé en déclarant que la société est responsable de ces enfants et "la société c'est vous, c'est moi, c'est nous tous".

Le dîner Rotary était sous la présidence de M. Léon Thibodeau. La conférencière a été présentée par M. Raymond Chevré et remerciée par M. Georges Matte.

M. Pierre de Menthon visitera La Tuque

LA TUQUE (M.A.) — M. Pierre de Menthon, ministre plénipotentiaire de France au Québec, sera à La Tuque le 24 mai prochain, avec son épouse, dans le but de visiter notre ville et d'y rencontrer les édiles municipaux. Le conseil municipal recevra M. de Menthon à l'hôtel de ville, pour la signature du livre d'or, alors qu'une courte réception sera offerte en son honneur.

M. de Menthon a entendu parler de La Tuque comme étant une ville extrêmement progressive et intéressante et M. Filion s'est dit convaincu que son passage peut nous valoir d'intéressantes perspectives pour l'avenir.

A la suite de certains méfaits

Quatre adolescents remis à la PP de Shawinigan

LA TUQUE (C.H.) — Les quatre adolescents, deux garçons et deux filles, qui avaient été arrêtés dans des wagons du CN au cours de la semaine dernière, ont été remis aux membres de la Sûreté du Québec, détachement de Shawinigan, où ils seront questionnés en rapport avec certains méfaits qui ont été commis dans la région de St-Tite.

Le caporal Guillemette Alarie, du bureau de la SQ de La Tuque, nous a déclaré que le nom des jeunes adolescents ne sera pas révélé en raison de leur âge, qui varie de 13 à 17 ans. Ils seraient résidents de la région de St-Tite.

Rupture des négociations à la compagnie Télébec

LA TUQUE (G.H.) — Les négociations sont rompues

entre la compagnie Télébec Ltée (anciennement La

Tuque Téléphone) et ses employés de trafic, téléphonistes et employés de bureau. Les négociations seraient interrompues depuis le 1 mai dernier.

Les négociations ont été entreprises au début de février dernier. Les demandes des négociateurs syndicaux ont été approuvées à 100 pour cent par les employés et de nombreux points seraient en litige.

On demande l'évaluation des tâches qui seraient non assez définies, on demande également la reconnaissance d'une clause spéciale concernant la maternité chez les femmes mariées et plusieurs autres bénéfices sociaux en plus de la principale question, qui est celle des salaires. Par exemple chez les employés de trafic, on offre 1.2 pour cent à 3.4 pour cent, ce que les employés considèrent comme ridicule; ils demandent en fait 9 pour cent.

Les employés espèrent la reprise des négociations.

Télébec Ltée, anciennement La Tuque téléphone Co, est une filiale de la compagnie de Téléphone Bell du Canada.

NOTAIRE
LIONEL MARTIN
B.A., LL., L.
Licencié en droit
153, rue Laviolette T.-R.
375-7733

ANNONCE
Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand
Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez plus dans la crainte de voir quel vous arrivez. Remplacez vos dentiers par des dentiers d'une parfaite qualité de FASTEETH dentier alésiné non acide. Il tiendra sur... et sera plus confortable. Ne riez pas, mais, assésitez l'histoire. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

PROPRIETAIRES,
COMMENT OBTENIR L'ARGENT DONT VOUS AVEZ BESOIN

- l'achat d'une maison
- la consolidation de dettes
- des vacances rêvées
- l'éducation familiale
- une nouvelle voiture, des accessoires
- toutes autres dépenses indispensables

Adressez-vous à Canadian Acceptance pour un prêt de deuxième hypothèque sur votre maison — c'est un moyen sûr et judicieux de tirer parti de l'investissement que vous avez déjà fait sur votre maison et de l'employer à un autre bon usage.

Paiements mensuels raisonnables. Jusqu'à 15 ans pour remboursement. Pas d'escompte, de charges additionnelles ni de frais imprévus, et vous pouvez rembourser votre prêt à n'importe quel moment. Appelez sans tarder votre bureau de Canadian Acceptance.

C.A.C. Realty Limited une filiale de
CAC CANADIAN ACCEPTANCE
CORPORATION LIMITED

1685, rue Royale Trois-Rivières 376-2518
774, 4e Rue Shawinigan 537-7275
191 est, rue Notre-Dame Victoriaville 752-9766



DENIS PINET

Spécial de Mai Voile Tergal

106" Base Cornely
Reg. \$8.50 SPECIAL **3.99** vt



Décoration d'intérieur.
490, Bonaventure
Tél.: 374-7828
Stationnement à l'arrière
473, Niverville.

SAVONS CIRE DÉTERGENTS

Pourquoi vous priver des petits soins de nos techniciens prévenants...

La vérification fréquente du fonctionnement de vos appareils de nettoyage vous évitera des ennuis.

Nos produits ne sont pas plus chers pour autant.

...c'est ce qui nous distingue depuis 22 ans.

4550, Boul. Des Forges
Trois-Rivières
Tél.: 374-6545
378-4175

Documentation et services sur demande
LABORATOIRE Kubigo

MARDI

Martin Bergeron
... "mardi" bon spécial
Semi-lustré.
Blanc-Bleu.
1 seule couche suffit.

Reg. \$9.15
"Mardi" bon spécial
6.75 vt
CIL PEINTURES
221, Des Cheneux — Cap
376-6152
Ouvr. tous les soirs jusqu'à 9 heures

EXAMEN DE LA VUE
Pour rendez-vous, Tél.: 375-3871 — 375-2944
Dr Lanouette et Morin
Optométristes
110A, Des Forges (Édifice Reitman) Trois-Rivières

VERRES DE CONTACT
Pour tous vos problèmes
— Assurance-vie
— Salaire ou maladie
— Groupe, fonds de pension
— Assurance-accident
Spécialité: Analyse de succession.
Sur tous nos plans, bénéfices exclusifs de prestation complémentaire pour décès après invalidité.
RÉGINALD DURBIN
Rés.: 375-9184
Bur.: 375-8311
LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS
COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE

SALLE À MANGER
PLACE ROYALE
15e ÉTAGE
Le buffet froid du dimanche, un congé pour madame.

Pour dames seulement.

Il a été conçu pour la main d'une dame. Et pour attirer son regard. À l'intérieur, la fameuse cartouche Parker double. Offrez-le à une maman pour la Fête des mères.

LE PARKER TIARA \$2.95
Prix de détail suggéré



PARKER

P.V. Ayotte
LIBRAIRIE - IMPRIMERIE
1465, Notre-Dame
Trois-Rivières
376-2538

Bijouterie
A. J. BERGERON
112 rue Des Forges
Trois-Rivières
Tél.: 375-3264

Tout ce que vous ne réussissez pas à nettoyer... notre équipement nous permet de le faire rapidement.

UN SIMPLE APPEL À **375-9468**
127, St-Georges - Cap-de-la-Madeleine

Filter à graisse, compresseurs, accessoires en acier inoxydable, carrosse, chambres froides, Planchers huileux, Moteurs, tracteurs de remorques, remorques, refroidisseurs à lait, machinerie lourde.

Gilles Leblanc, Propriétaire.



(Photo Roland Lemire)

VERRA-T-ON UN JOUR, UN IMPOSANT HOTEL à multiples étages se dresser fièrement sur l'ancien emplacement du Château de Blois rue Lavolette? Les Trifluviens en ont reçu la promesse d'un groupe de financiers mon-

tréalais, mais il semble y avoir un décalage immense entre la parole donnée et les gestes. Le terrain silencieux attend de recevoir l'énorme structure, comme le fait voir la photo ci-haut.

Sur l'emplacement de l'ancien Château de Blois

L'hôtel, autre projet à l'eau?

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIÈRES — Trois-Rivières, ville des illusions perdues... Trois-Rivières, cité des projets de construction d'hôtels avortés... C'est la question que se pose actuellement une multitude de Trifluviens et même certains membres du conseil

municipal devant la lenteur à mettre en chantier l'imposante bâtisse qui devait remplir le vide provoqué par l'incendie qui rasait au sol le défunt hôtel Château de Blois.

Les Trifluviens sont devenus familiers avec les projets de construction d'hôtels au cours

des trois dernières années et plusieurs manchettes à la "lum" ont ravivé l'enthousiasme des citoyens de la cité Lavolette, mais ces feux de paille ne duraient que ce que durent les roses.

Une cérémonie pompeuse avait entouré l'annonce par un

groupe de financiers montréalais de la construction d'un hôtel ultra-moderne sur l'ancien emplacement du Château de Blois, rue Lavolette. Une conférence de presse avait groupé dans une fièvre délirante les représentants de la presse parlée et écrite et l'imposante bâtisse devait être mise en chantier à une date très hâtive, au printemps. Les promoteurs ne devaient pas tarder à obtenir un permis de construction, mais six mois après la conférence de presse, cette formalité d'importance n'a pas été réalisée.

Aucune nouvelle

Questionné à ce sujet le premier magistrat de notre ville, M. René Matteau a admis sans aucune pointe d'hésitation qu'il ignorait tout sur le projet. Il a avoué n'avoir eu aucune nouvelle des financiers montréalais depuis "l'historique" conférence

de presse. A une question des journalistes à savoir si les financiers de la Métropole consensuelle ne désiraient pas seulement obtenir par astuce un superbe terrain situé à un endroit stratégique, M. Matteau a répondu que si tel était le cas, la ville ne pouvait rien faire pour les en empêcher.

Rencontré au hasard de la vie quotidienne, le conseiller Fernand Goulet pour sa part s'est immédiatement porté à la défense des promoteurs en disant que les travaux ne seraient tarder mais en poussant plus avant la conversation, le doyen du conseil municipal et le journaliste se sont vite rendus à l'évidence qu'ils ne discutaient pas du même projet.

M. Goulet faisait allusion à la construction du motel Le Baron à l'entrée ouest de Trois-Rivières tandis que le scribe centrait ses propos sur le projet de construction d'un hôtel à multiples étages sur l'ancien emplacement du Château de Blois sur la rue Lavolette.

Les Trifluviens font sans doute encore foi aux financiers montréalais, mais l'expérience des dernières années leur a enseigné la prudence.

Le rapport sur la circulation et le stationnement

Les recommandations bientôt appliquées

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Le rapport de la firme Philippe Ewart sur la circulation et le stationnement ne sera pas relégué aux oubliettes. A deux reprises, au cours de la dernière réunion d'étude du conseil municipal, le gerant Roger Lord a démontré sa ferme intention qu'il n'en soit pas ainsi, en énumérant d'abord quelques mesures urgentes qui devraient être appliquées immédiatement et en proposant ensuite à

En premier lieu, nos édiles ont accepté la recommandation du rapport quant à la centralisation au bureau de l'ingénieur, c'est-à-dire du directeur des Travaux publics Jean-Paul Dorion, des activités touchant la circulation et le stationnement. Cette centralisation englobe principalement la conception et l'approbation, au point de vue de circulation, des améliorations ou additions au réseau routier; la conception et l'opération des garages ou terrains de stationnement; la responsabilité des programmes permanents de comptage et d'étude de la circulation et du stationnement; la conception, l'installation et l'entretien des appareils de contrôle de la circulation et du stationnement.

Le gerant Lord a noté que cette centralisation pourrait se faire en coopération avec le service de circulation de la police, qui serait cependant appelé à travailler en collaboration plus étroite avec le directeur des Travaux Publics dans ces deux domaines.

En second lieu, comme l'a noté le rapport Ewart les infractions aux règlements de circulation et de stationnement sont beaucoup trop fréquentes. A ce sujet, le gerant municipal Roger Lord a déclaré qu'il écrira au directeur de la police pour réclamer une surveillance encore plus étroite et plus sévère de la part des agents de circulation.

Les taux des parcomètres

L'une des recommandations importantes de l'étude Ewart porte sur la réglementation des parcomètres. Nos édiles ont par d'accord sur la suggestion contenue dans le rapport à l'effet d'uniformiser à 0,10 cent l'heure le taux des parcomètres sur rue et de maintenir le taux actuel de 0,05 cent l'heure aux parcomètres des terrains de stationnement municipaux.

A ce sujet, le conseiller Aline LeFrançois a noté que le règlement no 198 concernant les taux des parcomètres devrait être

révisé entièrement. Le conseiller Fernand Colbert, tout en admettant que les taux de 10 cents l'heure ou de 05 cents la demi-heure pour les parcomètres sur rue, tout comme le taux de 05 l'heure pour les parcomètres sur les terrains de stationnement, semblent que chaque fois que la ville changeait les taux de parcomètres il lui en coûtait \$1.300,00.

Dans la même veine, le conseiller municipal Antoine Gauthier ne croit pas qu'il est bien recommandable de "samuser" à changer les taux de parcomètres à tout propos. Cependant, M. Gauthier a ajouté qu'il ne voit pas d'objection à la mise en vigueur d'un tarif de 10 cents l'heure pour les parcomètres des rues du centre-ville et même de la rue Royale sur tout son parcours.

Le conseiller Léo Plégon a exprimé l'avis toutefois que si l'on abandonnait les taux de 10 cents et 25 cents sur la rue Des Forges, par exemple, cela donnerait lieu aux mêmes abus qu'aujourd'hui et aurait à la rotation des véhicules en stationnement.

Le rapport Ewart recommande d'appliquer à l'autogare ou au futur garage de stationnement un tarif uniforme de 0,15 cent l'heure.

M. Benoit Giguère a de nouveau suggéré de louer des stalles à raison de \$15,00 par mois à l'autogare.

nos édiles d'inviter l'auteur du fameux rapport à leur présenter ses commentaires au cours d'une séance spéciale qui pourrait durer au moins deux heures.

Le conseil a fait bon accueil à cette dernière suggestion et s'est montré intéressé à étudier immédiatement les moyens les plus appropriés de donner suite à certaines recommandations de l'expertise Ewart.

Un réseau de sens uniques

L'une des principales recommandations du rapport Ewart porte sur l'aménagement d'un réseau de rues à sens uniques. Il propose la création de sens uniques non seulement sur de petites rues locales, mais sur de grandes voies artérielles comme la rue Royale et la rue Notre-Dame.

Nos édiles ont accepté en principe cette recommandation, mais le directeur des Travaux publics a été invité à soumettre un rapport dans lequel il établirait un ordre de priorité pour la création graduelle de ces sens uniques.

Si la rue Royale devient éventuellement à sens unique, depuis Lavolette jusqu'à la sortie-ouest de la ville, le conseiller Antoine Gauthier a exprimé l'avis qu'il faudra réétudier l'aménagement de l'entrée de l'autogare de l'hôtel de ville sur cette artère. Le problème a été référé à l'ingénieur pour plus ample étude.

La rue Bellefeuille

Le gerant municipal Roger Lord a confirmé de nouveau que la rue Bellefeuille serait ouverte jusqu'aux limites de la ville et déboucherait éventuellement jusqu'au pont fluvial à travers le territoire de Trois-Rivières-Ouest. M. Lord a déclaré: "Nous n'attendons plus que le beau temps pour entreprendre ces travaux importants. La rue Bellefeuille, dans

l'esprit de l'ingénieur Ewart, serait l'élément de base d'une voie directe continue et rapide reliant, à l'extérieur de la zone du centre-ville, les régions de Trois-Rivières-Ouest et du Cap-de-la-Madeleine. Pour ce faire, la rue Bellefeuille devra être raccordée au boulevard St-Louis, ce qui implique l'élargissement de la rue St-Marie, d'une partie de la rue Bonaventure au passage à niveau et du boulevard St-Louis lui-même dans toute sa longueur. C'est dans l'opinion de M. Ewart la solution la plus économique, mais pas nécessairement la meilleure, pour relier le nouveau pont inter-cités au pont fluvial.

Le conseiller Goulet a demandé s'il ne serait pas préférable de faire servir le boulevard des Récollets comme grande voie rapide entre les deux ponts, celui du Beave et celui qui est en voie de construction sur la rivière St-Maurice.

Une autoroute urbaine

"La véritable solution" comme le dit le rapport Ewart, "réside dans la construction par les autorités provinciales d'une autoroute urbaine, suivant les projets déjà bien connus qui, joignant la route No 2 actuelle en chacune de ses extrémités, traverserait la ville dans son centre et utiliserait le nouveau pont inter-cités. Cette autoroute jouerait alors le double but de voir (Voir: Les page 17)

La deuxième pont sur le St-Maurice

L'hon. Bellemare lèvera la première pelletée de terre

CAP DE LA MADELEINE (B.C.) — C'est aujourd'hui que commenceront officiellement les travaux de construction du pont inter-cités qui enjambera la rivière St-Maurice, entre Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine.

L'honorable Matriice Bellemare, ministre du Travail et député de Champlain, procédera à la levée de la première pelletée de terre à l'extrémité de la rue Pierre-Boucher au Cap-de-la-Madeleine, à 1h.20, cet après-midi.

Les maires René Matteau, de Trois-Rivières, J.-Réal Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine et Jules Montour, de Trois-Rivières-Ouest de même que des officiers de la compagnie Walsh Québec Construction Ltd dont le président M. Forget, participeront à cette cérémonie.

Les travaux préliminaires consistant à faire de l'excavation sont en cours depuis quelques temps du côté de la ville de Trois-Rivières et ils sont effectués par l'entreprise Gaston Bourassa Liée qui s'occupera du même travail dans la cité madelinoise. Quant à la construction du pont proprement dite, elle débutera d'ici quelques semaines.



Les rumeurs de candidatures au sein de l'Union nationale, dans le comté de Trois-Rivières, ne manquent pas. Il semble que la succession de l'honorable Yves Gabis en intéresse plusieurs. C'est ainsi, que depuis quelques jours, le nom de M. Raymond Laranger, secrétaire général du CEGEP, est de plus en plus mentionné. Il recrute surtout des partisans chez la jeune génération.

Mgr Georges-Léon Pelletier évêque de Trois-Rivières, était invité, en fin de semaine, à procéder à la bénédiction de la Maison provinciale des Soeurs de l'Assomption. Voyant dans la salle quelques prêtres à cette cérémonie, Mgr Pelletier déclara en souriant: "Il n'y a rien de mieux que de sortir de l'évêché pour savoir ce sont nos prêtres".

Garde Grandin, hospitalière à l'hôpital Ste-Marie aime à rappeler une mésaventure qui lui est arrivée par un temps maussade. Déambulant prudemment sous une pluie diluvienne par un jour de printemps, elle fut éclaboussée par un camion qui a foncé dans une épaisse flaque d'eau. Relevant la tête, elle a quand même risqué un sourire en apercevant inscrit à l'arrière du camion: "Seul Sam peut faire ça".

Les élections municipales de novembre prochain ne manqueront certainement pas de piquant au Cap-de-la-Madeleine, car s'il faut en croire les rumeurs dont quelques-unes semblent relever du domaine de la fantaisie, les candidatures ne manqueront pas. La dernière veut que M. Roland Rondeau, homme d'affaires, soit candidat au siège numéro six. Les pressions ne font pas défaut.

M. Marcel-M. Therrien élu président de l'Association Progressiste Conservatrice

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — M. Marcel M. Therrien, de Trois-Rivières, a été élu, hier, président de l'Association Progressiste-Conservatrice, qui tenait une réunion au club Canope de notre ville.

M. Therrien, un homme très actif dans le domaine des relations publiques, en sera à ses premières armes au sein d'un mouvement politique dans la région. Dans une allocution qu'il a

prononcée à l'issue de son élection, il a promis de se dévouer entièrement à la cause du parti conservateur et il a sollicité l'appui de toutes les associations locales de la région afin de mener à bien la tâche qui on venait de lui confier à l'unanimité.

De son côté, le sénateur Leon Méthot a déclaré que l'on doit s'intéresser davantage à la politique fédérale en raison du rôle de plus en plus important qu'il



(Photo Roland Lemire)

UN FEU DE BROUSSE QUI AURAIT PU avoir des conséquences désastreuses a pu être contrôlé grâce au concours de volontaires et des pompiers. Nous voyons sur cette photo prise dans le rang des Garceau, à Pointe du Lac, les pompiers volontaires au travail sous l'œil du chef Marcel Crête.

Pour combattre un feu de brousse à Pointe-du-Lac

Des scouts et des religieux apportent leur concours aux pompiers volontaires

par Claude MONGRAIN

POINTE DU LAC — Grâce à la rapide intervention des pompiers volontaires, de la troupe scoutie Cooke, de Trois-Rivières ainsi que des Frères de l'Instruction Chrétienne, on a pu éteindre hier, un feu de brousse qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses à Pointe-du-Lac.

Selon le chef des pompiers, M. Marcel Crête, de Pointe du Lac, le premier appel a été lancé vers les trois heures moins le quart. A ce moment, la sirène appelait les pompiers volontaires

de cette municipalité. Ensuite, un appel aux volontaires a été lancé sur les ondes.

A la suite de cet appel, des scouts de la troupe Cooke de Trois-Rivières, une douzaine, ainsi que des Frères de l'Instruction Chrétienne se sont rendus sur les lieux pour aider à maîtriser l'incendie alimenté par un vent de 20 à 25 milles à l'heure. Grâce à cette prompte intervention on a pu éviter de sérieux dégâts, surtout que le feu faisait rage à proximité de la maison de M. Jean-Baptiste Chamberland, du rang Garceau.



(Photo Roland Lemire)

M. Marcel M. Therrien est le nouveau président de l'Association Progressiste-Conservatrice de la région. On le voit à

gauche sur cette photo en compagnie de M. Fernand Alié, président provincial de cette même association.

ON DEMANDE à louer
 dans Trois-Rivières
 secteur résidentiel

BUNGALOW
 minimum 51/2 pièces

Téléphoner
376-2501
 local 23

M. Gilles St-Arnaud



AUTOUR D'UNE TABLE, les étudiants essaient de bâtir ensemble ce que seul on parvient à peine à commencer. Sur la photo, un groupe d'étudiants qui résident au Centre étudiant Ste-Marie, de Nicolet.

Une résidence accueillant 25 jeunes

Le Centre Ste-Marie permet de vivre une expérience de vie chrétienne

NICOLET (R.L.) — Le Centre étudiant Ste-Marie, de Nicolet, situé à l'arrière du Foyer Hôtel-Dieu, est un chantier où on élabore un grand projet de vie. Il sert à accueillir des étudiants qui fréquentent diverses institutions de la région, aussi bien sur la rive sud que sur la rive nord.

Ce centre fut fondé par l'évêque de Nicolet, Mgr Albertus Martin, dans le but d'offrir à des jeunes en "état de recherche" sur la vocation, l'occasion de vivre intensément une expérience de vie chrétienne.

Fait unique au Canada, cette institution a été créée pour répondre uniquement à un besoin de l'Eglise. Elle a été confiée à la responsabilité entière d'une corporation laïque, composée d'hommes et de femmes des différentes classes sociales du diocèse.

Le président actuel de cette corporation est le docteur Roger Veilleux, de Nicolet, président de l'usine locale Henri Vallières

Inc. M. Gérard Ouellet, de Davelyville, en est le vice-président tandis que le secrétaire est M. Yves Houle, de Nicolet, directeur général des écoles à la régionale Provencher. Les autres membres de la corporation sont: M. Maurice Sigouin, de Drummondville; M. Gaston Forest, de La Visitation; Mmes Normande Langevin et Louise Labarre, de St-François-du-Lac et Victoriaville respectivement.

Ces laïcs ont accepté avec empressement l'offre de leur évêque pour prendre en main un problème qui les concerne, la préparation de leurs futurs prêtres.

Le Centre étudiant de Nicolet est une résidence capable d'accueillir 25 jeunes. Il est situé à proximité du Foyer Hôtel-Dieu qui dirigent les Soeurs Grises, de Nicolet.

On pourrait définir clairement le Centre étudiant comme étant un milieu d'approfondissement offert à des étudiants au moment où ils sont ordinairement

à la croisée des chemins, face à leur avenir. Ce centre est un milieu de vie qui, tout en permettant de poursuivre une scolarité régulière après le Secondaire IV, offre l'occasion de mettre en chantier un audacieux projet de vie, celui d'une paisible vocation sacerdotale.

Durant leur stage au Centre, les étudiants fréquentent les campus scolaires environnants jusqu'à l'obtention d'un diplôme de Collège II. Ce diplôme donne accès à différentes facultés universitaires et il est pré-requis aux études théologiques.

La fréquentation scolaire en milieu hétérogène permet alors à l'étudiant de demeurer en contact avec les jeunes de son âge, au confluent de toutes les mentalités qui bougent. Il est sensibilisé à toutes les préoccupations de ceux qui avec lui,

seront les adultes de demain dans une société renouvelée.

D'autre part, son lien à la résidence du centre lui ménage des heures de réflexion et de prière nécessaires à l'évaluation et à la vérification de son projet de vie. Au centre, l'étudiant se retrouve dans une petite communauté de personnes aimées comme lui du désir d'approfondir leur vocation. Cette même communauté lui permet également d'évaluer ses aptitudes à un idéal exigeant et d'arriver avec l'aide des quatre prêtres à leur service à éclairer son choix.

La vie communautaire appelle la vie d'équipe et elle engage l'étudiant dans les différentes activités para-scolaires, sportives, culturelles, sociales. Elle invite aussi l'étudiant à partager dans la charité les joies et les épreuves de l'autre.

Près de mille élèves y participeraient

Une contestation à l'école Jean-Nicolet

par Régent LAJOIE

NICOLET — Les élèves de l'école polyvalente Jean-Nicolet prépareraient une contestation, dite "pacifique" qui se déroulera prochainement dans cette institution de la régionale Provencher.

Selon notre informateur, on estime qu'environ 1.000 élèves prendraient part à la manifestation. La date n'a pas encore été fixée mais tout porte à croire

qu'elle aurait lieu au début de la semaine prochaine.

Ne voulant déranger en rien les périodes régulières de cours, les manifestations se dérouleraient sur l'heure du midi et après les heures de cours, soit aux environs de 4 heures de l'après-midi encore là, les organisateurs sont encore incertains et pourraient bien boycotter la dernière période de cours.

La contestation étudiante à l'école polyvalente Jean Nicolet se manifesterait à l'aide de pancartes affichées ici et là sur les murs de l'école. Il y aurait également des discours durant l'heure du dîner.

L'idée d'organiser une manifestation pour protester sur certains points de la polyvalence et sur certaines décisions de la direction de l'école, mijotait dans la tête de plusieurs élèves depuis quelques semaines.

Parmi les principales raisons invoquées, les élèves estiment qu'il n'y a pas assez d'activités para-scolaires à l'école polyvalente Jean Nicolet. Certains élèves désirent protester également contre l'indépendance de certains professeurs et aussi sur le renvoi de deux de leurs maîtres qui, selon notre source digne de foi, étaient les enseignants les plus aimés et les plus considérés de l'école. La direction, semble-t-il, leur reprochait une trop grande familiarité avec

les élèves.

Les élèves du moins un certain groupe, déplorent aussi le fait que les cours de certains professeurs ne sont pas assez animés. Ils veulent également protester contre l'inefficacité du système de "dix parents" lorsque des danses sont organisées à l'école.

La classe étudiante demande également que la cafétéria de l'école soit sous la responsabilité des élèves, à l'exception des repas. Les profits de la vente de gâteaux, friandises et liqueurs devenues qui sont offerts aux collations et après les heures de cours seraient versés à l'Association des étudiants.

On s'élève également devant l'application du système de perte de points, on veut que ce système soit appliqué de la même façon pour tous et qu'il n'y ait pas de passe-droit.

En définitive, tous ces petits points de même que l'atmosphère du système polyvalent dans lequel les élèves ont été "parachutés" auraient contribué grandement à soulever certains élèves qui désiraient, en constatant, faire savoir aux éducateurs aux parents et à la population que vive et étudier à l'intérieur de l'école polyvalente Jean-Nicolet n'est pas aussi gai et plaisant que cela puisse paraître.

Toujours selon notre informateur, les élèves du moins le groupe qui a l'intention d'organiser cette "contestation pacifique" seront avisés quelques jours auparavant de la date de la manifestation.

La situation est loin de s'améliorer au domaine de la construction

SOREL (L.B.) — La situation dans l'industrie de la construction de la région de Sorel est loin de s'améliorer par suite des menaces de grève de la part de la CSN, qui a refusé d'accepter

les offres patronales, contrairement à la FTQ. Le point litigieux porte sur la question des bureaux de placement.

Le président du Syndicat des ouvriers du bâtiment de Sorel (CSN), M. André Lafond, annonce qu'une assemblée générale des ouvriers de la construction aura lieu ce soir (lundi), à 7h.30, à la salle des Syndicats, 900 rue de l'Eglise, à Tracy. Les syndicats de la CSN seront alors appelés à se prononcer pour ou contre la déclaration de la grève.

Le président du syndicat des ouvriers de la construction, M. André Lafond a déclaré vendredi avant-midi qu'il y avait provocation des ouvriers de la part des entrepreneurs en construction de la région de Sorel.

M. Lafond a souligné que la firme Charles Gilbert Limitée, qui a le contrat de construction de l'école polyvalente de Sorel, avait congédié jeudi après-midi à quatre heures, ses soixante ouvriers, à cause de la menace de grève de la CSN. Les travaux sont donc arrêtés à l'école polyvalente. L'entrepreneur a laissé entendre qu'il s'agissait d'une mesure temporaire et que les travaux pourraient reprendre aujourd'hui.

D'autre part, la compagnie Pentagone, qui exécute des travaux de construction, à la Société Fer et Titane de Saint-Joseph de Sorel, a mis à pied deux ouvriers et se propose d'en congédier cinq autres, sans tenir compte de l'ancienneté des travailleurs, soutient le président du Syndicat.

Démenti

Les dirigeants de la compagnie Pentagone ont démenti la déclaration de M. Lafond, voulant qu'elle ait congédié des employés sans tenir compte de l'ancienneté de l'ouvrier. Un journalier a en effet été congédié, faute d'ouvrage, mais cet ouvrier ne travaillait sur le chantier que depuis trois semaines. Il était donc le dernier arrivé.

Par ailleurs, la compagnie n'a nullement décidé de mettre à pied cinq autres ouvriers cette semaine comme le laisse entendre le président du syndicat de la CSN.

D'autre part, la compagnie Pentagone a donné l'augmentation de salaire de 5,5 pour cent, accordée en vertu de l'entente qui est intervenue à Montréal mercredi soir dernier. Cette hausse de salaire, affirme un porte-parole de la compagnie, a été donnée aux employés membres de la CSN comme à ceux qui sont membres de la FTQ.

Chantier de l'Hôtel-Dieu

La firme W. Roy Enr., qui s'occupe des travaux d'agrandissement de l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, aurait, selon le syndicat, mis à pied cinq travailleurs, sans préavis et contrairement à des dispositions de la convention collective.

M. André Lafond a également annoncé qu'au cours d'une assemblée spéciale des ouvriers mis à pied sur le chantier de l'école polyvalente de Sorel, les syndicats se sont déclarés à l'unanimité, vendredi avant-midi, en faveur de la grève.

M. Goulet en visite à Sorel

Les élèves ont avantage à subir les examens du SACU

SOREL (L.B.) — "Tous les élèves qui entendent s'inscrire à un collège public ou privé en septembre prochain devraient se présenter aux tests du Service d'admission au collège et à l'université (SACU). Ces tests ont eu lieu le 2 mai dans la région de Sorel". C'est la déclaration que faisait, à Sorel, mardi, M. Maurice Goulet, de l'Institut de recherche pédagogique au ministère de l'Éducation. M. Goulet s'adressait alors aux responsables de la passation des tests du SACU aux commissions scolaires régionales de l'Yamaska, Meilleur et Carignan.

"La plupart des CEGEP et des collèges privés ainsi que plusieurs universités canadiennes (McGill, Moncton) exigent les résultats des examens du SACU comme condition d'admission", a précisé M. Goulet.

C'est la cinquième année du cours secondaire qui fournit le plus grand nombre de candidats à la Commission scolaire régionale Carignan. Il y a trois autres centres d'examen, l'école secondaire Martel, l'école secondaire Classique et l'école secondaire Mgr-Decelles, en plus du centre réservé aux adultes de l'éducation permanente.

Pour se présenter à ces examens, il faut apporter une carte d'identité avec photographie ou autre moyen équivalent d'identification. Aucun frais n'est exigé au moment des examens.

Rappelons que le SACU est un organisme d'emvergure canadienne, à but non lucratif, composé des collèges, des universi-

tés, des ministères de l'Éducation des dix provinces et d'associations nationales intéressées à l'éducation. Son premier objectif consiste à faire préparer et appliquer des tests utiles à l'orientation des finissants de l'enseignement secondaire.

Pour la préparation des tests en langue française, le SACU s'est adressé à l'Institut de recherche pédagogique du ministère de l'Éducation du Québec. Les deux tests préparés cette année - l'un mesure les aptitudes générales aux études post-secondaire, l'autre, la connaissance du français écrit - ont donc été préparés par des professeurs québécois, sous la direction immédiate de l'IRP.

Participaient à cette séance d'étude, outre M. Goulet, le directeur général des écoles de la Commission scolaire régionale Carignan, M. Réal Bertrand, qui a souhaité la bienvenue aux participants, M. Léon Tremblay, du bureau régional du ministère de l'Éducation à Montréal, les directeurs généraux adjoints à la Commission scolaire Carignan, MM. Marcel Landry et Louis-Philippe Foucault, des représentants des commissions scolaires régionales de l'Yamaska et Meilleur, la directrice de l'école secondaire V. Mme Réjeanne Leduc, la directrice de l'école secondaire Classique Soeur Colette Ouellet, c.n.d., le directeur de l'école secondaire Martel, M. Réal Guilbert, é.c. et le directeur de l'école secondaire Mgr-Decelles, M. Paul-Emile Dion.

Campagne annuelle de charité

L'objectif du club Richelieu est fixé à \$10,000

SOREL (L.B.) — La 17e campagne annuelle du club Richelieu-Sorel se tiendra cette année du 15 au 22 mai prochain. C'est ce qu'a annoncé le président du club, M. Claude Duchesneau, en précisant que cette campagne annuelle au profit de l'enfance malheureuse de la région de Sorel sera présidée par M. Yvon Régimbald.

"Cette année, a déclaré M. Régimbald, notre objectif de \$10.000 doit être dépassé car, en plus de vouloir aider davantage l'oeuvre des dévoués Soeurs de la Charité de Namur, nous devons construire dans notre diocèse, à la Pointe-aux-Fourches, une unité complète de "camp d'été pour enfants handicapés". Ainsi, 25 à 30 des enfants défavorisés de Sorel, Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel et la région, pourront s'accorder de belles vacances.

Deux activités

La campagne Richelieu comprendra cette année deux activités principales. Il y aura d'abord, vendredi le 16 mai, un radiophon sur les ondes de CJSO au cours duquel on recueillera les dons spéciaux des bienfaiteurs du club et de la population en général, et jeudi le 22 mai, au Collisée Cardin, ce sera le bingo géant présenté sous les auspices de la Société d'agriculture du

comté de Richelieu. Des prix d'une valeur d'environ \$5.000 seront distribués à cette occasion, dont une automobile.

La souscription de l'an dernier n'a pas rapporté suffisamment. En effet, le comité des oeuvres a été dans l'obligation, au cours de l'année, de refuser de nombreuses demandes d'aide justifiées, à cause d'un manque de fonds.

Pour soutenir ses oeuvres pré-morales et répondre favorablement aux nombreuses et diverses demandes qui lui parviennent de l'enfance et de la jeunesse de la région, le club Richelieu compte sur la grande générosité de la population de la région.



Officier du ministère de l'Éducation à Sorel

LORS DE LA VISITE A Sorel, de M. Maurice Goulet, de l'Institut de recherche pédagogique au ministère de l'Éducation, en marge des tests du service d'admission au collège et à l'université (SACU). De gauche à droite, MM. Maurice Goulet, du ministère de l'Éducation, Réal Bertrand, directeur général des écoles à la Commission scolaire régionale Carignan et Léon Tremblay, du bureau régional de Montréal du ministère de l'Éducation.

Plusieurs élèves auraient une conduite inadmissible

SOREL (L.B.) — La direction générale des écoles vient d'adresser une circulaire à l'adresse de chacune des écoles élémentaires et secondaires du territoire de la Commission scolaire régionale Carignan pour souligner le manque d'éducation civique de certains élèves.

La circulaire — qui est un rappel — note le souci constant des enseignants de travailler à la formation intégrale de leurs élèves.

Elle attire l'attention des éducateurs sur le manque de civisme de certains élèves, particulièrement lorsqu'ils attendent les autobus. Plusieurs, soulignent, ont une conduite inadmissible: ils font le plus de bruit possible, encombrant les places publiques, n'ont, en somme, aucun respect pour la propriété publique et privée.

La direction générale des écoles compte également sur la collaboration des parents pour enrayer immédiatement ce relâchement dans la conduite de certains jeunes de la région.

Premier contact entre le groupe d'élèves voyageurs

NICOLET (R.L.) — Dans une lettre qu'il a adressée à tous les élèves de la régionale Provencher qui ont été choisis pour prendre part aux voyages-échanges, M. Georges Turcotte, directeur général adjoint des écoles, convoque une réunion qui aura lieu, lundi soir, le 12 mai 1969, à l'école secondaire Mont-Bénédicte, de Ste-Angele-de-Laval.

Cette réunion, qui groupera les vingt voyageurs choisis pour participer à ces voyages-échanges, permettra un premier contact entre le groupe avant le départ.

De plus, les parents de ces vingt élèves sont invités avec leurs enfants à cette réunion qui aura également pour but de fournir de plus amples renseignements quant à la préparation du voyage et à la réception de l'invité.

Rappelons, enfin, que ces voyages-échanges sont effectués au cours des mois de juillet et août et que depuis déjà quatre ans, plusieurs élèves de la région ont bénéficié de l'initiative du Secrétariat de la province.

Près de 350 déménagements

SOREL (L.B.) — Environ 350 familles de la région de Sorel auront profité du premier mai '69 pour élire domicile dans une nouvelle maison.

Ce sont là les chiffres que l'on peut établir en se basant sur les statistiques que nous fournit le service de la compagnie Bell du Canada.

Ces nombreux déménagements forcent chaque année plusieurs centaines de personnes à s'adapter à un nouveau milieu pendant que les élèves eux, se voient obligés de se conformer du jour au lendemain à un régime scolaire sensiblement différent du dernier qu'ils ont connu.

Courrier Sud

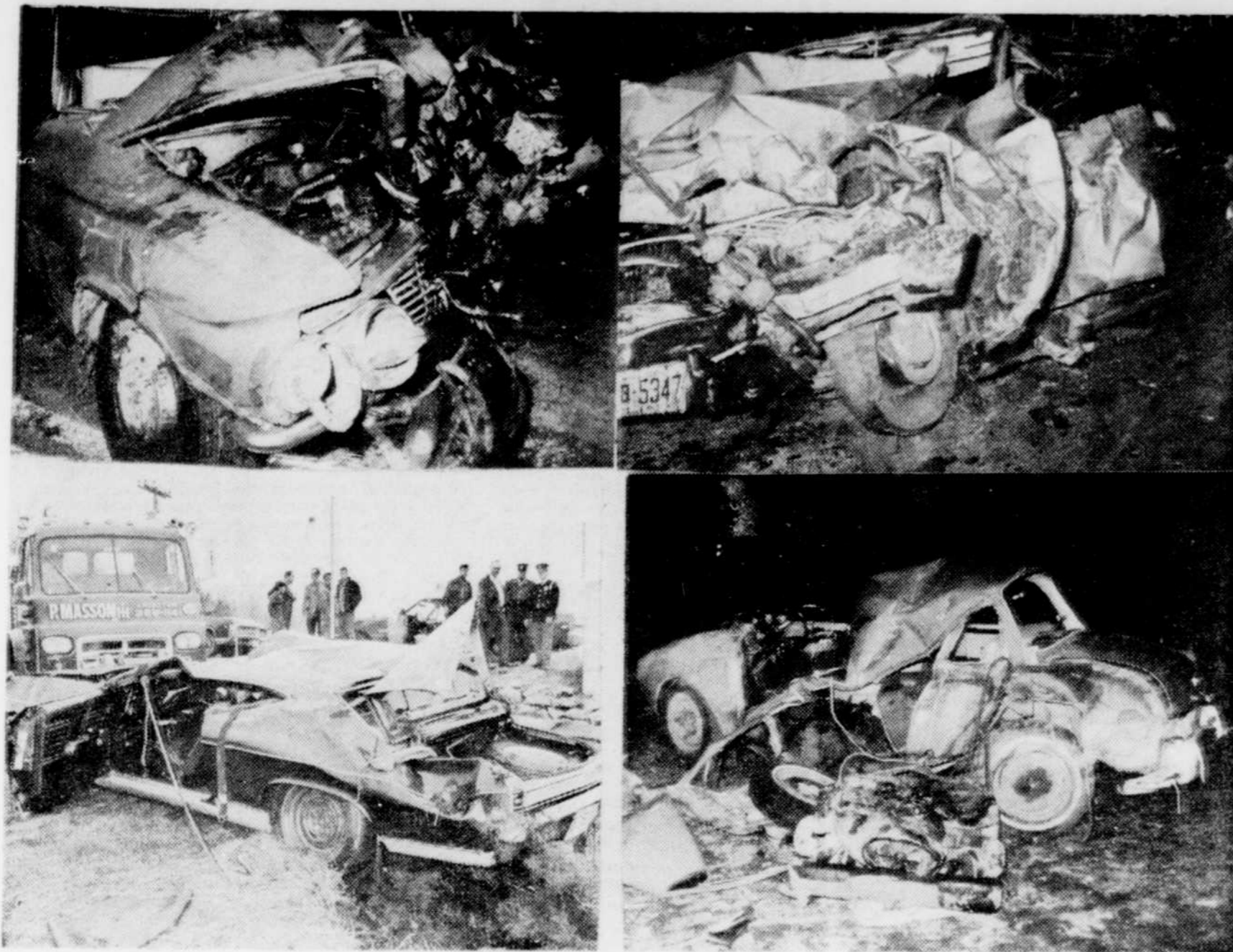
M. Bertrand Dubuc, président du club Richelieu de Nicolet, a causé une agréable surprise, lors du dernier souper hebdomadaire de l'organisation qui se tenait exceptionnellement au restaurant Rio. L'incursion subite de M. Dubuc en a surpris plusieurs car on croyait toujours que ce dernier se trouvait sous les chauds rayons du soleil de la Floride.

Parlant du président du club Richelieu de Nicolet, M. Bertrand Dubuc, il serait bon de souligner que celui-ci a fait preuve d'une certaine délicatesse en adressant une jolie carte postale aux journalistes de Nicolet qui suivent de près les activités du club. Félicitations pour son geste et merci d'avoir pensé à nous durant votre séjour sur la côte du Golfe du Mexique.



Dans les comtés de Joliette et Berthier

6 accidents: 6 morts et 14 blessés



SIX MORTALITES ont été causées par des accidents de la route survenus en fin de semaine, plus précisément samedi. Sur la photo on voit, à gauche, en haut, la voiture de l'accident de Lavaltrie, accident qui a causé la mort à trois personnes. A droite c'est l'autre véhicule impliqué dans cette collision où 5 personnes ont également été blessées sérieusement. En bas à gauche on voit l'automobile qui a

dérivé pour aller s'écraser dans le fossé au même endroit à Lavaltrie. Dans cette automobile deux personnes ont perdu la vie. A droite en bas c'est l'automobile qui a été impliquée dans un accident survenu samedi vers 19.30 heures à Saint-Charles-de-Mandeville. Cet accident a causé des blessures mortelles à une personne.

(Photos Claude Rondeau)

par Pierre-A. CHAMPOUX
REGIONAL. — Les comtés de Joliette et de Berthier ont été le siège de plusieurs tragédies de la circulation au cours de la dernière fin de semaine et surtout dans la journée de samedi. Au moins six accidents de la route ont provoqué des dommages matériels très considérables en plus de causer la

mort de 6 personnes et occasionnant des blessures corporelles à 14 personnes. Ces accidents sont survenus à Lavaltrie, samedi matin; Saint-Charles-de-Mandeville samedi au début de la soirée; Saint-Ambroise à la fin de la journée; à Lavaltrie dans la soirée et presque au même moment à Berthierville.

A Lavaltrie

Un premier accident a causé la mort de deux personnes, samedi matin vers 7.30 heures, à Lavaltrie. L'accident est survenu à la jonction de la voie rapide "31" et le chemin de ligne de Lavaltrie-Joliette. Une seule voiture a été impliquée dans l'accident. Elle était conduite par M. André Perreault, 35 ans, 8319 rue Saint-Denis, Montréal. M. Perreault a perdu la vie dans l'accident ainsi que la personne qui l'accompagnait. Le passager a été identifié comme étant Mme Aline Sicard, 35 ans, 432 Boulevard Monseu, à Joliette.

Le second accident est survenu dans la petite automobile, il s'agit de M. Patrice Côté, 28 ans, 10.078 Parc Georges, Montréal. Le conducteur du véhicule était M. Jacques Grimard, 22 ans, 14.420 Montmarée à Pointe-aux-Trembles, en banlieue de Montréal. Il a subi de graves blessures. Trois autres personnes voyageaient également dans le petit véhicule, dont deux enfants de la victime. Ils ont tous trois été blessés dans un assez grave accident. Le jeune Richard Côté, âgé de 6 ans, et sa sœur Johanne, 5 ans. La petite Johanne a été pour sa part transportée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. L'autre blessé dans le véhicule de M. Grimard est M. René Corbeil de Montréal Nord.

Dans l'autre automobile impliquée dans l'accident, il y a eu deux morts et deux blessés. Les victimes sont M. et Mme Henri Provencier, 227 rue Jean Lalot, Ville LaSalle. M. Provencier était âgé de 48 ans tandis que son épouse avait 33 ans. Les blessés leurs deux enfants, Denis, onze ans, et André, 16 ans, ont été transportés à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette.

Les policiers de la Sûreté du Québec du détachement de Berthierville qui se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations d'usage ont souligné que l'automobile impliquée dans l'accident avait dérapé pour ensuite aller s'écraser dans le fossé.

Dans l'autre véhicule conduit par M. Gratien Tremblay, 36 ans, 174 rue Saint-Georges, Saint-Gabriel, deux personnes ont été blessées. Il s'agit du conducteur de son frère Laurent, 27 ans, demeurant dans le village de Saint-Charles-de-Mandeville. Ces deux derniers ne souffraient que de légères blessures.

Ce sont les agents de la Sûreté du Québec de Berthierville qui ont été appelés sur les lieux de l'accident par l'agent Bernard, témoin de l'accident. Les agents Gerald Longueuil, Marius Juneau et Robert Monette se sont immédiatement rendus sur les lieux pour aider les blessés et faire les constatations d'usage. Les policiers de l'Office de l'autoroute ont également aidé aux agents de Berthierville. Les premiers blessés ont quitté les lieux de l'accident à bord de l'ambulance de l'Office des autoroutes du Québec.

Dans cette affaire, une enquête a été instituée par M. Gérard Lavallée, coroner de Lavaltrie. Les corps des deux victimes de l'accident ont été transportés à la morgue de Berthierville.

A Saint-Ambroise

Un accident de la route a fait un blessé. Il s'agit de M. Henri Picard, 340 rue Saint-Charles, Joliette. M. Picard a subi des blessures au moment où il a perdu le contrôle de son véhicule qui est allé s'écraser contre un pont. L'accident est survenu à près d'un demi-mille du village de Saint-Ambroise, Route 42 dans le comté de Joliette, vers 18h30 samedi. Le blessé, qui voyageait seul dans sa voiture a été transporté à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette. Ce sont les agents Gilles Turgeon et Georges Lemay de la Sûreté du Québec du détachement de Joliette qui se sont rendus sur les lieux.

A Lavaltrie

Un accident encore plus tragique a causé la mort à trois personnes et en a blessé sérieusement cinq autres. Cet accident est survenu au même endroit que celui de samedi avant-midi, soit à la jonction de la voie rapide "31" et du chemin de ligne Lavaltrie — Joliette. Cette collision frontale entre deux automobiles est survenue vers 20h, au moment où deux agents, un du détachement de Berthierville et le Caporal Jacques Charette étaient sur les lieux de l'accident de l'avant-midi du samedi.

A Berthierville

Une autre tragédie, une autre collision entre deux automobiles a fait deux blessés à Berthierville. L'accident est survenu vers 22h, à l'intersection de la route 41 et de la route 2 dans la ville même. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital Contos de Louiseville. Ce sont les agents de la Sûreté municipale de Berthierville qui ont dû se rendre sur les lieux de l'accident pour venir en aide aux blessés et faire par la suite les constatations d'usage.

A Saint-Charles-de-Mandeville

Un accident est survenu vers 19h, dans la région de ville Saint-Gabriel, soit précisément dans le rang Mastigouche à Saint-Charles-de-Mandeville. L'accident a fait un mort et a causé des blessures à 6 personnes. Dans un virage, où on ne voit qu'avec peine venir un autre véhicule, une Volkswagen est allée percuter contre une automobile qui venait en sens inverse. La victime de cet accident voyageait

Dans cette collision trois personnes ont perdu la vie et cinq autres ont été transportées à l'hôpital souffrant de multiples blessures graves. Les victimes, sont premierement dans un premier véhicule M. André Blais, 20 ans, 378 rue Saint-Hubert, Ville de Laval. Le jeune Blais était le conducteur du véhicule. Les autres personnes qui voyageaient avec lui n'ont subi que des blessures. Il s'agit de Roger Blais, 20 ans, de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, comté de Joliette, de Mlle Carole Barette, 376 rue Notre-Dame, à Joliette, et de Mlle Louise Asselin, 4 de 1500 Daniel, municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, en banlieue

A Sainte-Elisabeth

Le dimanche après-midi, hier donc, vers une heure, un piéton a été heurté par une automobile en face de sa demeure au 1816 Nord du Rang Larivière à Sainte-Elisabeth. Alors qu'il marchait en bordure de la route M. Achez Pelland a été heurté par la voiture qui conduisait M. Gérard Adam du 387 Nord rue Saint-Charles, à Joliette. Le blessé dans l'accident a été transporté à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette pour faire traiter les blessures sérieuses qu'il avait subies. Ce sont les agents Jean-Guy Lort et Michel Scatzo du détachement de Joliette de la Sûreté du Québec qui ont dû se rendre sur les lieux pour faire les constatations d'usage et aider le blessé.

S'il ne règle pas les problèmes de l'inflation, des taxes et du chômage

Trudeau ne pourra pas unir le pays

(Stanfield)

par Pierre A. CHAMPOUX — Alors qu'il portait la parole à un sou-

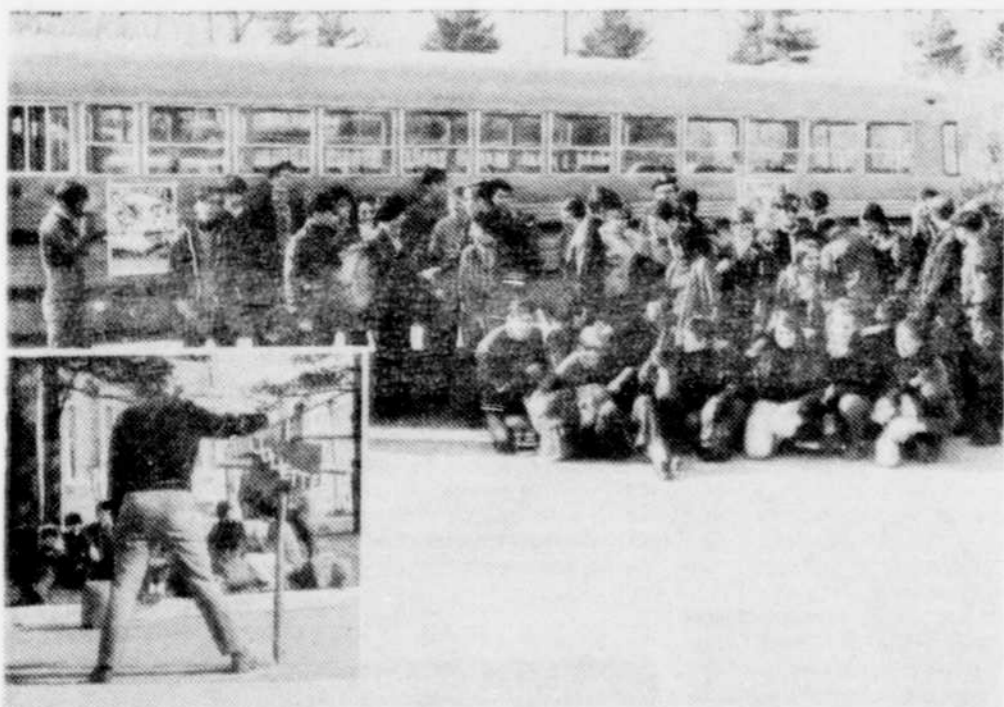
per-causerie organisé en l'honneur du député de la circonscription de Joliette,

M. Roch LaSalle, le chef du parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield a souligné qu'il y a dix jours, M. Hellyer a démissionné. "M. Hellyer n'était pas seulement un ministre. Il était le bras droit du premier ministre a-t-il dit."

réussit pas à présenter un seul nouveau programme, afin de créer des emplois, a précisé M. Stanfield.

Taxes, inflation, chômage ce sont là des problèmes qui existent, ils sont là, aujourd'hui avec nous. Quelque soit la justesse des idées de M. Trudeau sur les problèmes constitutionnels, et j'ai mes doutes, il ne réussira jamais à unir le pays, où à lui donner le leadership nécessaire, s'il ne fait rien de concret pour résoudre ces problèmes des gens dans leur vie de tous les jours, comme le dit M. Hellyer.

Je sais fort bien combien il est nécessaire d'en arriver à une constitution imparfaite peut être, mais satisfaisante pour tous. C'est nécessaire, c'est difficile aussi a-t-il dit. Pour terminer son allocution, M. Stanfield a dit qu'il est clair que M. Trudeau et ses collègues ont tenté d'imposer leur point de vue et n'ont pas manqué beaucoup d'occasions de se chicanner avec les provinces. Et pas seulement avec la province de Québec.



(Photo Léon Savard)

UNE MARCHÉ POUR LES JEUNES a été organisée à Joliette et dans la région. Un assez bon groupe de jeunes gens et de jeunes filles se sont rendus samedi après-midi pour le départ de l'autobus qui devait les conduire jusqu'à Yamachi-

che d'où ils devaient marcher jusqu'au Cap-de-la-Madeleine. On sait que ce pèlerinage est organisé depuis bon nombre d'années et à chaque printemps plusieurs jeunes de la région se font un devoir d'y participer.

Les loisirs à Joliette

Centre de Loisirs
7h. p.m. — Cours de natation... Mme Martel
7h. p.m. — Gymnastique pour dames... Mme Henri
7h. p.m. — Gymnastique sur appareils... M. Beauchamp
7h.30 p.m. Pratique de JUDO
7h.30 p.m. — Pratique de danse... Gisèle et Yves
7h.30 p.m. — Ballon-Panier
8h. p.m. — Bain public
9h.30 p.m. — Cours de natation... Gilles Joly
Bibliothèque
Adultes
9h. a.m. à 12h. a.m.
1h. p.m. à 6h. p.m.
Enfants
Ferme le lundi
Aréna
Ferme jusqu'à jeudi pour la préparation de l'exposition industrielle et sportive

En furetant dans Joliette

En furetant dans Joliette nous nous sommes rendu à Berthierville et, là, nous avons constaté qu'au poste du détachement de Berthierville, on aimait les plantes. Du moins c'est ce qu'on nous a montré. Une belle plante est très bien placée ou très mal placée, tout est au point de vue puisqu'elle est dans les toilettes. Pourquoi dans les toilettes? Peut-être parce que c'est une bonne plante.

Hier, nous avons eu le plaisir de rencontrer le président de la Fédération des œuvres de charité, pas le président de Caritas... et c'est là que M. Ranger nous a dit qu'il était très heureux de l'erreur qui s'était produite puisque cela avait permis d'éveiller la population au problème des œuvres de charité dans la région...

Les avocats aussi s'occupent de politique, surtout de politique du parti progressiste-conservateur. Il n'y a pas seulement des juges.

Une entente temporaire

LOUISEVILLE (M.B.) — Les propriétaires de poneys ont demandé au conseil municipal l'usage de la piste du stade des Loups pour une autre quinzaine de jours.

Les propriétaires de poneys au nombre de 40 achèteront probablement un terrain de course où pourront se dérouler leurs activités estivales.

Il y aurait cependant certaines conditions auxquelles il faudrait satisfaire avant que cet achat ne soit bécé.

Disons, en terminant, que depuis quelques années, les courses de poneys sont de plus en plus en vogue dans notre ville et la région.

A Berthierville en fin de semaine

Les agents de la PP occupés

BERTHERVILLE (PAC) — L'agent Regent Bernard, en charge des affaires criminelles au poste du détachement de Berthierville de la Sûreté du Québec, aidé de l'agent Marius Juneau a procédé à une enquête et à l'arrestation de trois individus qui auraient volé des enjoliveurs de roues dans le stationnement de l'Hôtel Vincent de Berthier, samedi dans la

soirée. Les trois individus dont deux ont vingt ans et un d'une trentaine d'années, ont été interceptés par la police, alors qu'ils avaient en leur possession des enjoliveurs qui avaient été volés dans la soirée. Le montant du vol est estimé à environ \$260. Une plainte a été portée contre eux et ils comparaitront en Cour sous peu.



(Photo Rondeau)

RICHARD SARRAZIN APRÈS UN SEJOUR avec les As de Québec de la ligue Américaine a été appelé par la suite à graduer avec les Flyers de Philadelphie où il a connu beaucoup de succès. Nous le voyons sur cette photo avec M. le maire Morin de St-Gabriel de Brandon.

Depuis quelques années

Des efforts remarquables en vue de donner un air de propreté à Louiseville

LOUISEVILLE (M.B.) — Un des plus beaux aspects de l'urbanisme, est sans contredit, la propreté qui peut régner dans une ville ou une municipalité. Et personne ne contestera cette affirmation.

A Louiseville, tant dans la ville qu'en paroisse, de grands efforts ont été tentés, en vue de donner un air de propreté aux rives des cours d'eau, et ce, durant quelques années, alors que c'était l'époque des Travaux d'hiver.

Un secteur en particulier, la Petite Rivière, dans les limites de la ville, avait subi un nettoyage, voire même un ratisage, des deux côtés de la berge. Il en fut ainsi pour la grande Rivière-du-Loup.

Il y a plusieurs années, au pont de la Petite Rivière, sur la route No 2, les passants pouvaient voir des légions de rats courir à travers de hautes herbes et entrer dans leurs trous.

Mais vint le "grand nettoyage" des Travaux d'hiver et cette vermine disparut radicalement. La grande Rivière-du-Loup avait aussi reçu la visite des travailleurs saisonniers de l'Emploi d'hiver et là aussi, on avait fait grand ménage.

Pour ceux qui, depuis longtemps, suivent fidèlement les activités, ou délibérations des deux conseils de sa paroisse et de la ville, ce sujet controversé est venu souvent sur le tapis, à l'un ou l'autre de ces deux endroits.

En outre, le ministère de la Santé à ses propres inspecteurs, et pas plus tard que l'an dernier, des plaintes étaient portées, et le conseil municipal de paroisse les transmettait à l'inspecteur de ce ministère, pour notre région.

Nous croyons que semblable aux compagnies ou aux autres médiums, l'information éducative, par tous les moyens imaginables, devrait être mise à contribution, par les administrations municipales, tout en sévisant, avec les dernières dispositions de la loi contre ceux qui se "plaisent" à semer les immondices, ou autres saletés le long des voies publiques, ou des berges des cours d'eau.

Des affiches sur les camions sautoires qui transportent les ordures ménagères toutes les semaines, avec des horaires précis, une surveillance très suivie, rapporter aux autorités les lieux ou endroits où l'on n'est pas trop scrupuleux pour jeter par-dessus bord des détritus, peu importe que ce soit le long d'un chemin, ou encore, d'une rivière.

Ce serait de plus une campagne d'embellissement, non pas annuelle, mais "à l'année longue", comme le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec en font périodiquement, dans chaque secteur de la province, avec récompenses aux efforts les plus méritoires.

Enfin, des appels répétés et constants à la coopération devraient être faits. "Pour de bons résultats, ensemble les gars!"



(Photo Claude Rondeau)

Une route menacée à l'Île Saint-Ignace

A l'Île Saint-Ignace on se demande quoi faire... De petits éboulements de terrain se produisent et risquent d'emporter le chemin qui passe en bordure du fleuve Saint-Laurent. On peut voir sur la photo les boîtes postales des demeures situées le long de la route soit dans le rang St-Michel. Le terrain a considérablement baissé et c'est un risque de voir

la route s'effondrer dans le fleuve. Les autorités municipales de l'île ont demandé au député fédéral du comté de Berthier, M. Antonio Yankoski, de faire quelque chose le plus tôt possible pour ne pas avoir des dégâts plus considérables et peut-être des pertes de vie.

Appel d'offres pour la cueillette des déchets

YAMACHICHE (M.B.) — Un appel d'offres pour la cueillette des ordures ménagères a été fait par le conseil municipal du village, lundi soir.

A l'heure actuelle, deux commissions étaient déjà entrées au secrétariat. Le contrat pour le transport de ces ordures ménagères était confié à M. Henri-J. Bourassa, depuis quelques années.

La durée du prochain contrat sera du 1er juin 1969 au 31 mai 1970.

PALACE GRAND MÈRE
5 - 6 - 7 - 8 - 9 MAI
DEAR JOHN
avec Karl Kullie
AUSSI
L'ACCIDENT
En couleurs

Une suggestion lors de l'assemblée des actionnaires

Projet d'un centre de loisirs sur les terrains de la Seigneurie

LOUISEVILLE (M.B.) — Lors des suggestions proposées à l'assemblée générale des actionnaires du club de la Seigneurie de Grand-Pré Inc., à laquelle assistaient plus d'une quarantaine de membres, quel'un a mis de l'avant l'idée de la construction d'un Centre de Loisirs (ou culturel), où il pourrait même y avoir une arène.

Tout naturellement, le tout pourrait être municipalisé à la grandeur de la région, soit avec participation financière du Conseil de comté, et avec l'aide des gouvernements supérieurs, soit provincial et fédéral, pour les subventions à être possiblement versées.

Le maire de Louiseville, Dr Avellan Dalcourt, appelé à émettre une opinion sur ce projet, a déclaré que seule la ville ne pouvait s'engager dans une telle érection. Toutefois, avec la

fusion des deux municipalités du grand Louiseville, et une participation conjointe des autres municipalités du comté de Maskinongé, plus l'aide financière du provincial et du fédéral, il serait permis de penser plus que sérieusement à cette réalisation qui, en fait, serait construite sur les terrains spacieux de la Seigneurie.

Ceci constituerait assurément un formidable atout, tant pour la Seigneurie elle-même, que pour toute la population du grand Louiseville, et des municipalités avoisinantes.

En fait, le tout se résumerait à une question de solidarité régionale, et tout porte à croire que ce serait le seul moyen pour réaliser un tel projet, qui profiterait aux jeunes, comme aux adultes.

Des poussées "offensives" ont été faites, et se poursuivent en

favor, surtout, d'une arène.

Tout pourra se produire, mais aux conditions expressément mentionnées tant par le maire de Louiseville, que par celui de la paroisse, soit sur un ensemble de municipalités et d'aide financière gouvernementale, aux deux paliers: fédéral et provincial.

On se demande, dans certains secteurs, comment il se fait que

des villes moins peuplées que Louiseville, ont leur Centre culturel, et que des subventions leur sont ainsi assurées.

"De chaque côté de nous, les autres on subventions sont touchés, et rien ne "colle" à Louiseville, pour ces centres ardemment réclamés par les jeunes et une grande partie de la population", fut l'un des commentaires entendus lors de cette assemblée.

Dans la région de Louiseville

Plusieurs enfants heurtés par des voitures

LOUISEVILLE (M.B.) — Marc Gagnon, 5 ans, fils de M. et Mme Justin Gagnon, du 230 St-Aimé, Louiseville, a été légèrement blessé alors qu'une voiture l'a heurté.

Il a été transporté à l'hôpital Comtois de Louiseville, mais il n'a subi, selon le rapport de la police municipale, que des contusions.

L'automobile était conduite par Mme Jean-Marie Pichette, du 261 Avenue du Parc, Louiseville.

Constations: agents Jules Baribeau et Pierre Beland, de la force constabulaire de Louiseville.

St-Paulin

Un garçonnet de 6 ans, le jeune Steve Duchaine, du 501 St-Jacques, Louiseville, a été heurté par une voiture, face à la résidence de Mme Roméo Elliott, alors qu'il traversait la chaussée.

Le véhicule était conduit par M. Gilles Lemay de St-Barnabé-Nord, comté de St-Maurice, et appartenant à M. Paul-Eugène Lemay du même endroit. Les premiers soins ont été dispensés à l'enfant par le Dr Normand Bastrash, à l'hôpital Comtois de Louiseville.

Il souffre de contusions aux jambes et au dos. Il a pu regagner son foyer, par la suite.

Les constatations ont été faites par l'agent Jean-Marc Trudel, de la Sûreté du Québec, de Louiseville.

Louiseville

La jeune Suzie, 10 ans, fille de M. et Mme Michel Théberge, du 90 Ste-Dorothée, Louiseville, a été heurtée par une voiture conduite par M. Paul Desrochers, Bas de la Rivière Maskinongé, alors qu'elle circulait du nord au sud sur la rue St-Thomas.

Elle souffrirait d'une fracture d'une jambe et fut conduite à l'hôpital Comtois de Louiseville.

Les constatations ont été fai-

tes par le sergent Réal Gerbeau, de la police municipale de la ville.

St-Alexis

Une voiture, conduite par M. René Dalcourt, du 11 St-Laurent, Louiseville, a dérapé sur la chaussée et est entrée en collision, avec un arbre.

Une occupante du véhicule, Mlle Lucette Lemay, du 332 Rivière-Ouest, Maskinongé, a été blessée dans cet impact, et conduite à l'hôpital Comtois de Louiseville; les autres occupants de la voiture s'en sont tirés indemnes.

Les dommages matériels atteignent \$300.

Les constatations ont été faites par l'agent Hilaire Lavoie, de la Sûreté du Québec, de Louiseville.

St-Léon

Un véhicule, conduit par M. Gilles Gélinas de St-Séver, comté de St-Maurice, est allé choir dans un fossé après avoir "rasé" de la clôture, propriété de M. Victorin Paillet de St-Léon.

Un passager, M. Guy Lampron de St-Séver, a été légèrement blessé dans cet accident. Les dommages sont de l'ordre de \$200.

Les constatations ont été faites par l'agent Robert Doyon, de la Sûreté du Québec, de Louiseville.

St-Justin

Une collision entre un camion et un véhicule s'est produite face au 881 Duchesnay, à St-Justin, impliquant un camion, propriété de Brissette Transport Ltee de St-Justin, conduit par M. Philippe Ladouceur Jr, du 990 Gerin, St-Justin (\$90), et le véhicule de M. Serge Alarie, 700 Gagné, St-Justin, (\$300). Personne n'a été blessé.

Constations: agent Laurent Vaillancourt, de la Sûreté du Québec, de Louiseville.

La Régionale se renseigne

Nouvelles rues dans le secteur de la polyvalente

LOUISEVILLE (M.B.) — Les autorités municipales viennent de répondre à une lettre de la Régionale des Vieilles Forges au sujet des rues que la ville a l'intention d'ouvrir dans le secteur sud-ouest où est située la nouvelle école polyvalente.

Depuis plusieurs mois, des lettres ont été échangées entre le ministère des Affaires municipales et le député provincial, l'hon. Rémi Paul, et la ville où il avait été question d'infrastructure, qui, selon les membres du conseil de ville, revê-

lent un caractère régional, puisque les autobus scolaires y amèneront tous les élèves du secondaire qui sont intégrés (garçons et filles), à la Régionale des Vieilles Forges.

Au sujet de l'aménagement des services municipaux (égouts et eau), une loi statutaire existe, permettant le versement par le gouvernement d'un octroi de 17% du montant affecté à ces travaux qui sont de \$46,000.

Par contre, relativement à l'infrastructure des rues, le conseil de ville a envoyé récemment deux copies de résolutions, passées en séance des délibérations, et qui datent de novembre 1968 et du 14 avril 1969, au ministère concerné, et au représentant du comté, à l'Assemblée Nationale, l'hon. Rémi Paul.

Pour le moment, la ville attend une réponse en ce qui concerne les montants qui seront versés, pour l'ensemble de ces travaux, soit l'infrastructure des rues et la construction des services municipaux et la version donnée à la Régionale des Vieilles Forges est que l'on attende les développements, à cet effet, impliquant les services municipaux et l'infrastructure des rues, dans ce secteur de la Polyvalente.

Le niveau de l'eau, avec la présence d'un soleil radieux, commence à baisser de façon appréciable.

Toutefois, sur la route 44, à St-Paulin, tout en longeant la grande Rivière-du-Loup, il existe encore plusieurs débordements des flots, de chaque côté de la route.

Des cours de secourisme sont donnés par la brigade ambulancière de Louiseville. Les inscriptions y sont nombreuses.

La collecte des Filles d'Isabelle de Ste-Ursule en faveur de la Société canadienne du cancer a rapporté la somme de \$104,25.

Tout comme par les années passées, la grande éstrade du stade des Loups, de la Ligue Rurale de baseball, servira pour la parade des animaux, et autres activités, sur le même terrain, durant l'exposition annuelle de 1969, chez l'Hôteesse de la Mauricie.

Près de 125 propriétaires de chiens avaient payé leur taxe, en fin de mars 1969, à l'hôtel de ville de Louiseville. Ceci constitue une très forte augmentation, à comparer à 1968, où, durant les 12 mois de l'année, seulement 19 permis pour chiens furent vendus dans la ville.

Le président-élu, M. Lepage, a traité de l'intégration progressive, de la femme au mouvement, par sa participation aux assemblées, son concours dans la nomination de Mlle Jeune Chambre, etc. Cette infiltration permettra, de plus, un élan impulsif, en vue d'activer la population de toute la région, soit dans le monde des affaires, de l'éducation, du journalisme, des loisirs, etc. etc.

La personnalité du mois attirera aussi l'attention toute particulière de la direction et on pourra, chez les membres, as-

Plusieurs projets sont en vue

M. René Lepage est élu président de la Jeune Chambre de Louiseville

LOUISEVILLE (M.B.) — M. René Lepage a été nommé président de la Jeune Chambre de Louiseville pour le terme 1969-1970 lors des élections annuelles de cet organisme.

Parmi les autres officiers élus, mentionnons, MM. André Cournoyer, 1er vice-président; Julien Cordeau, 2e vice-président; Vincent Poulin, secrétaire-trésorier; Blaise Montour, secrétaire-correspondant. Huit autres directeurs ont été nommés à diverses fonctions.

L'ex-président demeure M. Chantal Gravel, président 1968-

1969. Le gouverneur est M. Maurice Perraault et le président honoraire, M. Guy Danseur.

Lors de son allocution, M. René Lepage a présenté la nouvelle orientation que s'est tracée la Jeune Chambre locale. En tout premier lieu, la Jeune Chambre au service du membre; il faut que le membre sente qu'il y a un avantage à faire partie de la JC. Comme les responsabilités sont partagées, la Jeune Chambre est une école de formation; il nous faut donner des responsabilités, engager le membre et, par surcroît, le faire participer.

Projets en vue

Le président-élu, M. Lepage, a traité de l'intégration progressive, de la femme au mouvement, par sa participation aux assemblées, son concours dans la nomination de Mlle Jeune Chambre, etc. Cette infiltration permettra, de plus, un élan impulsif, en vue d'activer la population de toute la région, soit dans le monde des affaires, de l'éducation, du journalisme, des loisirs, etc. etc.

La personnalité du mois attirera aussi l'attention toute particulière de la direction et on pourra, chez les membres, as-



M. René Lepage

Cournoyer, 1er vice-président; Julien Cordeau, 2e vice-président; Vincent Poulin, secrétaire-trésorier; Blaise Montour, secrétaire-correspondant. Huit autres directeurs ont été nommés à diverses fonctions.

L'ex-président demeure M. Chantal Gravel, président 1968-

AU PIANO BAR
LUNDI
En grande vedette
l'incomparable
RUDY DECANO
9 h p m a 2 h a m
SOUPER DANSANT
LE ROI DU STEAK
sur charbon de bois
BAM - 1300
GRAND MÈRE

HOTEL DE LA SALLE
EN VEDETTE CETTE SEMAINE
PHILIPPE ARNAUD
vedette disque,
radio, TV
Parise Scott
danseuse exotique
SYLVIE TAYLOR
Chanteuse, M.C.
*
DU NOUVEAU AU CASINO GOGO-GIRLS
Spectacles: Dimanche 9 et 11 h. p.m.
Salles pour réceptions et mariages
538-8686 ENTRÉE LIBRE

Social En vedette
CATHERINE BLANCHE
Chanteuse.
Grande Vedette - Disque - Radio - TV
ADRIAN RAVISSANTE DANSEUSE EXOTIQUE
YVES ST-JACQUES, M.C.
Entrée libre
À venir: PAUL DAVIS

Paul Dufour
VENTE & SERVICE
HONDA - SUZUKI - ARIENS - SKIROULE - O.M.C.
480, 2e Avenue Tel: 537-0222 Shawinigan-Sud

CHEZ RONNIE
Ronnie Fraser
Trio
Danseuses
Wisky à GO-GO
GO-GO TOPLESS
PLACE DU MARCHÉ
SHAWINIGAN, QUE., CANADA
L'endroit le plus vivant de la Mauricie

AVIS
Nos bureaux sont maintenant situés à
681, 5e Rue - Shawinigan
Signé:
Lafond - Chrétien - Landry - Deschênes
AVOCATS